

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 9, 2024.

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 9:15 a.m. [ET] to study Bill C-248, An Act to amend the Canada National Parks Act (Ojibway National Urban Park of Canada).

Senator Paul J. Massicotte (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, my name is Paul J. Massicotte, I am a senator from Quebec, and I am the chair of the committee. Today, we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

Before we begin, I would like to remind all senators and other meeting participants of the following important preventative measures. To prevent disruptive — and potentially harmful — audio feedback incidents during our meeting that could cause injuries, we remind all in-person participants to keep their earpieces away from all microphones at all times. As indicated in the communiqué from the Speaker to all senators on Monday, April 29, the following measures have been taken to help prevent audio feedback incidents: All earpieces have been replaced by a model which greatly reduces the probability of audio feedback.

The new earpieces are black, whereas the former earpieces were grey. Please only use a black approved earpiece. By default, all unused earpieces will be unplugged at the start of a meeting. When you are not using your earpiece, please place it face down, on the middle of the round sticker that you see in front of you on the table, where indicated.

Please consult the card on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Participants must only plug their earpieces into the microphone console located directly in front of them.

These measures are in place so that we can conduct our business without interruption and to protect the health and safety of all participants, including the interpreters. Thank you all for your cooperation. I would ask my committee colleagues to introduce themselves, beginning on my right.

Senator Verner: Josée Verner from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 9 mai 2024

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 15 (HE), pour étudier le projet de loi C-248, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (parc urbain national Ojibway du Canada).

Le sénateur Paul J. Massicotte (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je m'appelle Paul J. Massicotte, je suis un sénateur du Québec et je suis président du comité. Aujourd'hui, nous tenons une séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Avant de commencer, je voudrais rappeler à tous les sénateurs et aux autres participants à la réunion qui sont présents dans la salle les mesures préventives importantes suivantes. Pour prévenir les incidents acoustiques perturbateurs — et potentiellement dangereux — susceptibles de causer des blessures, nous rappelons à tous les participants de garder leur oreillette éloignée de tous les microphones à tout moment. Comme l'indiquait le communiqué de la Présidente à tous les sénateurs le lundi 29 avril, les mesures suivantes ont été prises pour aider à prévenir les incidents acoustiques. Toutes les oreillettes ont été remplacées par un modèle qui réduit considérablement la probabilité d'un incident acoustique.

Les nouvelles oreillettes sont noires, alors que les anciennes oreillettes étaient grises. Veuillez utiliser uniquement une oreillette noire approuvée. Par défaut, toutes les oreillettes inutilisées au début d'une réunion seront débranchées. Lorsque votre oreillette n'est pas utilisée, veuillez la placer face vers le bas, au milieu de l'autocollant sur la table, tel qu'indiqué par l'image.

Veuillez consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices sur la prévention des incidents acoustiques. Veuillez vous assurer que vous êtes assis de manière à augmenter la distance entre les microphones. Les participants doivent brancher uniquement leur oreillette sur la console de microphone située directement devant eux.

Ces mesures sont en place afin que nous puissions exercer nos activités sans interruption et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Merci à tous de votre coopération. Je demande à mes collègues du comité de se présenter, en commençant par ma droite.

La sénatrice Verner : Josée Verner, du Québec.

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[English]

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Arnot: David Arnot, Saskatchewan.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland Labrador.

Senator Galvez: Rosa Galvez, Quebec.

Senator Cardozo: Andrew Cardozo, Ontario.

[Translation]

The Chair: Today, the committee has invited the sponsor of the bill and government officials to appear as part of its examination of Bill C-248: An Act to amend the Canada National Parks Act (Ojibway National Urban Park of Canada).

For our first panel, we welcome Brian Masse, Member of Parliament, Windsor West, sponsor of the bill. Welcome, Mr. Masse, and thank you for accepting our invitation. You have ten minutes for your opening remarks. You now have the floor.

[English]

Brian Masse, Member of Parliament for Windsor West: Thank you, Mr. Chair and committee members. I appreciate the opportunity to discuss my private member's bill, Bill C-248, An Act to amend the Canada National Parks Act (Ojibway National Urban Park of Canada).

I would like to begin by acknowledging the land on which we gather is the traditional, unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg peoples. The Algonquin people have lived on this land since time immemorial. We are grateful to have the opportunity to be present in this territory.

First, I want to say it is a pleasure and honour to be the one to sponsor this legislation in the House of Commons, but it is really a community bill in the whole. I also want to thank my sponsor in the Senate and all the senators who spoke about the bill in recent deliberations. I appreciated all the interventions. They are critical and added a lot of value to what we are talking about here today.

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[Traduction]

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de l'Alberta.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

Le sénateur Arnot : David Arnot, de la Saskatchewan.

Le sénateur Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

Le sénateur Cardozo : Andrew Cardozo, de l'Ontario.

[Français]

Le président : Aujourd'hui, le comité a invité le parrain du projet de loi et des fonctionnaires du gouvernement à comparaître dans le cadre de son examen portant sur le projet de loi C-248, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (parc urbain national Ojibway du Canada).

Pour notre premier groupe de témoins, nous accueillons Brian Masse, député, Windsor-Ouest, parrain du projet de loi. Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Masse, et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Dix minutes sont réservées pour votre allocution d'ouverture. La parole est à vous.

[Traduction]

Brian Masse, député, Windsor-Ouest : Merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de discuter de mon projet d'initiative parlementaire, le projet de loi C-248, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc urbain national Ojibway du Canada).

J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire ancestral et non cédé des peuples algonquins anishinaabe. Les Algonquins vivent sur cette terre depuis les temps immémoriaux. Nous sommes reconnaissants de pouvoir vivre sur ce territoire.

Tout d'abord, je tiens à dire que c'est un plaisir et un honneur pour moi de parrainer ce projet de loi à la Chambre des communes; cependant, dans l'ensemble, il s'agit plutôt d'un projet de loi communautaire. J'aimerais aussi remercier le parrain du projet de loi au Sénat ainsi que tous les sénateurs et toutes les sénatrices qui ont parlé de ce projet de loi lors des récentes délibérations. Merci de toutes vos interventions. Elles sont essentielles et ont ajouté énormément de valeur au sujet à l'étude aujourd'hui.

Another thing I want to also acknowledge is that this issue goes back decades. Ojibway national urban park, in fact, is almost half a century. It would be too numerous to name all the individuals who worked over the years for this to happen, but I'm going to mention a few of our essential partners in this bill.

Chief Duckworth of Caldwell First Nation; the mayor and council of the City of Windsor; the Wildlands League; Friends of Ojibway; Unifor Local 444 environment committee; Wildlife Preservation Canada; Citizens Environmental Alliance; Essex County Field Naturalists' Club; Save Ojibway organizations; and now even Parks Canada, which is advocating for the preservation and improvements in our area.

All the local residents as well need to be recognized, including my good friend Tom Henderson who fought for years to stop development and make parks a priority. He has been a teacher at schools but also a teacher in our community.

The proposed Ojibway national park in my riding in Ontario is part of traditional territory that the Confederacy of the Three Fires which includes the Ojibway, the Odawa and the Potawatomi with respect to longstanding relationships that the First Nations people have on this 100-mile Windsor Essex Peninsula which includes Detroit as well — Le Détroit.

The proposed Ojibway national urban park in my constituency of Windsor, Ontario has been a long, hard fight for our community. The Windsor-Essex region overall has a long history fighting to preserve and protect natural areas in one of the most industrialized areas in the country, the automotive capital of Canada.

It is the rarest and most at-risk ecosystem in the country, and the tall grass prairie less than 1% of the precious ecosystem remains in this zone.

Let me describe one of the essential components of this national urban park, a unique collection of parks complimenting each other. The bill includes combining several parks of provincial Tallgrass Prairie Heritage Park reserve along with a piece of land and shoreline owned by the federal government. The area is approximately 900 acres including the Detroit River and it could become one of North America's treasures. It serves not only as home to a larger ecosystem to hundreds of species, but provides mitigation to flooding due to climate change and will become a natural heritage area that our community can enjoy, appreciate and use for healthy living spaces in ecotourism.

J'aimerais aussi souligner que cet enjeu remonte à des décennies. À dire vrai, le parc urbain national Ojibway a presque 50 ans. Ce serait trop long de nommer tous ceux qui ont travaillé au fil des ans pour que ce projet se réalise, alors je vais m'en tenir à quelques-uns de nos partenaires essentiels dans le cadre du projet de loi.

La cheffe Duckworth, de la Première Nation de Caldwell; le maire et les conseillers de la Ville de Windsor; la Wildlands League; les Amis Ojibway; le comité de l'environnement de la section locale 444 d'Unifor; Conservation de la faune au Canada; l'Alliance environnementale des citoyens; le Essex County Field Naturalists' Club; le groupe Save Ojibway; et maintenant même Parcs Canada, qui défend les efforts de conservation et d'amélioration de notre région.

Nous devons aussi saluer tous les résidents de la localité, y compris mon bon ami Tom Henderson, qui s'est battu durant des années pour freiner les travaux d'aménagement et faire du parc une priorité. Il a enseigné dans des écoles, mais il a aussi enseigné à notre collectivité.

Le parc national Ojibway, proposé dans ma circonscription en Ontario, fait partie du territoire ancestral de la Confédération des trois feux, laquelle recoupe les Ojibway, les Odawa et les Potawatomi, et il illustre les relations de longue date existant entre ces peuples des Premières Nations sur la péninsule de Windsor-Essex, qui fait plus de 150 kilomètres et comprend la rivière Détroit.

Notre collectivité s'est battue longtemps et avec acharnement pour la création du parc urbain national Ojibway dans la circonscription de Windsor, Ontario. Toute la région de Windsor-Essex a lutté longtemps pour conserver et protéger les zones naturelles dans l'une des régions les plus industrialisées du pays, la capitale de l'automobile du Canada.

Il s'agit de l'écosystème le plus rare et le plus menacé du pays; la prairie à herbes hautes couvre maintenant moins de 1 % du précieux écosystème de cette zone.

Laissez-moi vous décrire l'une des composantes essentielles de ce parc urbain national : un regroupement unique de parcs qui se complètent mutuellement. Le projet de loi prévoit de combiner plusieurs parcs de la réserve du parc patrimonial du Tallgrass Prairie ainsi qu'une partie du terrain et du littoral appartenant au gouvernement fédéral. C'est une aire d'approximativement 900 acres, y compris la rivière Détroit, qui pourrait devenir un joyau de l'Amérique du Nord. En plus d'abriter une centaine d'espèces, ce grand écosystème atténue également les risques d'inondations causées par les changements climatiques et il deviendra une zone patrimoniale naturelle dont notre communauté pourra profiter et qu'elle pourra utiliser comme espaces de vie sains pour l'écotourisme.

This would be a significant addition of land protection in southern Ontario, one of the most developed areas in the country in a step toward Canada's goal of preserving more than 25% of the country's land. The components are these: Ojibway Shores is a vital 33-acre green space and the last remaining undeveloped natural shoreline in Windsor-Detroit. It is home to many species at-risk and endangered species that rely on migration through the surrounding local parks for survival.

Right across from that is called Zug Island. I won't get into the details, but it looks like Mordor from Lord of the Rings, highly industrialized, has coal deposits and plants of steel and other types of industrialization.

The Ojibway Prairie Complex is collectively five closely situated natural areas within a ten-minute drive of downtown Windsor. Ojibway Park, Tallgrass Prairie Heritage Park, the Black Oak Heritage Park and the Spring Garden Natural Area for a total of approximately 604 acres. Those parcels together are part of the complex.

In the complex, there are 230 acres of additional prairies and savannah which is really unique. The most striking aspect of Ojibway Prairie Complex is a tremendous variety of vegetation and animal life, wetlands, forests, savannah and prairie combine in the habitat for a large number of rare plants, insects, reptiles, birds and mammals. In fact, this whole area that I'm talking about has over 550 endangered species.

Spring Garden Natural Area is another component. It is designated part of the Ojibway Prairie Remnants Prairie Area of Natural and Scientific Interest by the Ontario Ministry of Natural Resources. The site carries a designation of an environmentally significant area by the Essex Region Conservation Authority. Many rare, threatened and endangered species of plants and animals inhabit this park such as the Purple twayblade orchid, the American chestnut, Wild Indigo Duskywing butterfly, Red-headed Woodpecker and Gray Fox. Spring Garden features oak, savannah and woodland dry prairies, Buttonbush swamp and a wetland in the form of an old lagoon.

Another point is the Black Oak Heritage Park. The surrounding lands have a rich cultural as well as natural heritage. Early explorers reported the presence of Huron Indian cornfields along the part of the river. The vegetation of Black Oak Heritage Park is made up of a variety of savannah, woodland species in addition to the abundance of open Black Oak woodland, it is the best local site to see American chestnuts. In the early 1800s, an area on the edge of Windsor called Chestnut Grove likely referred to this area.

Il s'agirait d'un ajout important aux terres protégées du Sud de l'Ontario, une des régions les plus développées du pays, et rapprocherait le Canada de sa cible de protéger plus de 25 % des terres du pays. Les composantes sont réunies : le site Ojibway Shores est un espace vert vital de 33 acres, ainsi que la dernière zone littorale naturelle inexploitée de la région de Windsor-Détroit. On y retrouve de nombreuses espèces en péril et menacées qui dépendent de la migration dans les parcs locaux avoisinants pour survivre.

L'île Zug se trouve juste en face. Je n'entrerai pas dans les détails, mais elle ressemble au Mordor du *Seigneur des anneaux*; c'est une zone hautement industrialisée, où on trouve des gisements houillers, des aciéries et d'autres types d'industries.

Le complexe Ojibway Prairie est un regroupement de cinq zones naturelles très près les unes des autres, et il est situé à 10 minutes de route du centre-ville de Windsor. Le parc Ojibway, le parc patrimonial Tallgrass Prairie, le parc patrimonial Black Oak et l'aire naturelle de Spring Garden couvrent un total d'environ 604 acres. Toutes ces parcelles de terre font partie du complexe.

Dans le complexe, il y a aussi 230 acres de prairies et de savanes tout à fait uniques. La caractéristique la plus frappante du complexe Ojibway Prairie est l'épatante diversité de la flore et de la faune, où les milieux humides, les forêts, la savane et la prairie se recoupent pour offrir un habitat à une grande multitude de mammifères, d'insectes, de reptiles, d'oiseaux et de végétaux rares. En fait, toute cette région dont je vous parle compte plus de 550 espèces menacées.

L'aire naturelle de Spring Garden en fait aussi partie : il s'agit d'une région que le ministère ontarien des Ressources naturelles a désignée zone d'intérêt naturel et scientifique des vestiges de prairie de la Ojibway Prairie. Le site a aussi été désigné zone écologiquement importante par l'office de protection de la nature de la région d'Essex. De nombreuses espèces rares de végétaux et d'animaux en péril et menacés vivent dans ce parc, comme le liparis à feuilles de lys, le châtaignier d'Amérique, l'hespérie d'indigo sauvage, le pic à tête rouge et le renard gris. On trouve à Spring Garden des chênes, des savanes, des terrains boisés et des prairies sèches, des marécages arbustifs et un milieu humide, un ancien lagon.

Il y a aussi le parc patrimonial Black Oak. Les terres avoisinantes ont un riche patrimoine culturel et naturel. Les premiers explorateurs ont mentionné qu'il y avait des champs de maïs hurons le long de la rivière. La végétation du parc patrimonial Black Oak est composée d'espèces de la savane et de la forêt, en plus de grandes zones de chênaies dégagées. C'est l'un des meilleurs endroits de la localité pour voir des châtaigniers d'Amérique. Une région à la frontière de Windsor, appelée Chestnut Grove au début des années 1800, renvoyait probablement à cette zone.

There is also the component of the Tallgrass Prairie Heritage Park. It is home to several rare and unusual animals. Near the picturesque ponds, you might find the Double-striped Bluet and the Pronghorn Clubtail dragonflies. Provincially rare butterflies can be seen visiting prairie wildfires including the Southern Cloudywing and the Wild Indigo Duskywing. The red-bellied snake, Butler's Gartersnake and Eastern Foxsnake are common park reptiles. Slender bush-clover was found here in 1977, and at the time the only other recorded area similar to this was done through botanist John Macoun in 1892 from Leamington.

Another rare prairie wildflower, the Tall Green Milkweed is currently unknown elsewhere in Canada. Other wildflowers such as Nodding Lady's Tresses orchids and Fringed Gentian bloom profusely out of the site.

Ojibway Park is another component and it features an excellent nature centre and several well-kept guiding nature trails on which visitors can discover and learn about the park's 160 acres of pine, oak forests, savannah, ponds and tall grass prairie. Spectacular wildflowers gardens around the nature centre into the majesty of the Tallgrass Prairie in full bloom.

Lastly, Ojibway Prairie Provincial Park and Reserve is unlike any other place in Ontario. Every week from May to October new species comes into bloom, including wildflowers, Indian grassland sections and the path in August and September is beautiful.

Lastly, but not least is the Detroit River International Wildlife Refuge established in binational efforts and conservation back in 2001. It was also done through the Ramsar Convention which includes the Humburg Marsh and other critical species at risk.

I wanted to paint that picture for you, because later when we discuss some reasons why legislation is important, it becomes about the diversity of the species. Why this is seen as an urban park is really different than other urban parks because of the variety of species there, and locations, geography and so forth. Hence, the legislation was created in a specific way. When I went to the Library of Parliament and asked the best way to actually create an urban park, they came back with a bill. The bill looks like a bunch of coordinates on it, but it's because it amends the Canada National Parks Act to include the geography into the best protection system possible.

I'm a Personal Support Worker, or PSW, by background, I'm not a lawyer. I relied on the Library of Parliament research, and other parks have done this. Most recently, you had a bill come

Il y a aussi le parc patrimonial Tallgrass Prairie. On y trouve plusieurs animaux rares et inhabituels. Près de ses étangs pittoresques, vous pourriez apercevoir des demoiselles du genre *enallagma* et des libellules de l'espèce *phanogomphus graslinellus*. Vous pourriez observer des papillons rares dans la province, comme l'espèce *thorybes bathyllus* et l'hésperie de l'indigo sauvage, lorsqu'ils vont butiner des fleurs sauvages des prairies. La couleuvre à ventre rouge, la couleuvre à petite tête et la couleuvre fauve de l'Est font partie des reptiles aperçus couramment dans le parc. On y a découvert en 1977 la lespédèze de Virginie, et à cette époque, la seule autre mention similaire connue dans cette région vient du botaniste John Macoun, en 1892, de Leamington.

Une autre espèce rare de fleurs des prairies, *asclepias hirtella*, ne se trouve actuellement nulle part ailleurs au Canada. D'autres fleurs sauvages, comme la spiranthe penchée et la gentiane s'épanouissent à profusion sur ce site.

Il y a encore le parc Ojibway, où l'on trouve un excellent centre de la nature et plusieurs sentiers d'interprétation de la nature, où les visiteurs peuvent découvrir et apprendre des choses sur les 160 acres de forêts de pins et de chênes, de savanes, d'étangs et de prairies à herbes hautes. De spectaculaires jardins de fleurs sauvages poussent autour du centre de la nature et donnent sa majesté à la prairie à herbes hautes au moment de leur pleine floraison.

Enfin, le parc et la réserve de parc provincial Ojibway Prairie est différent de tout autre endroit en Ontario. Chaque semaine, de mai à octobre, de nouvelles espèces, dont des fleurs sauvages, s'épanouissent dans les sections de prairie indigènes, et les sentiers, d'août à septembre, sont magnifiques.

Il y a enfin la dernière, mais non la moindre, la réserve faunique internationale de la rivière Détroit, établie en 2001 grâce à des efforts binationaux de conservation, dans le cadre de la Convention de Ramsar, laquelle ciblait aussi le marais de Humburg et d'autres espèces critiques en péril.

Je voulais vous décrire l'endroit, parce que plus tard, quand nous discuterons des raisons pour lesquelles ce projet de loi est si important, nous devons parler de la diversité des espèces. Ce qui différencie grandement ce parc urbain des autres, c'est la variété des espèces qui y vivent, son emplacement et sa géographie, etc. Le projet de loi a donc été élaboré d'une manière très précise. Quand je me suis rendu à la Bibliothèque du Parlement et que j'ai demandé quelle était la meilleure façon de créer concrètement un parc urbain, on m'a rapporté un projet de loi. Le projet de loi semblait rempli d'une foule de coordonnées, mais c'était parce qu'il modifiait la Loi sur les parcs nationaux du Canada pour intégrer la géographie dans le meilleur système de protection possible.

J'ai une formation de préposé aux bénéficiaires, de PAB. Je ne suis pas avocat. Je me suis fié à la recherche de la Bibliothèque du Parlement, et d'autres parcs ont procédé ainsi. Récemment,

through here, Bill S-14, which did the same thing, including the geography of the parks.

Geography is done through the city of Windsor open mapping system. They did the best that they could with the system in itself, and there were discussions by some saying that there might be private lands in there. We do not want private lands in this park. There are enough public lands to make it wholesome. In the future, lands could be added to the park if it were so warranted and wanted.

Again we want the highest standard of protection, especially given the fact that we have a memo of understanding going with Caldwell First Nations who are supporting this bill from the beginning to actually co-manage the park. This is critical because when you talk with Caldwell, and I hope that you have a chance to hear from Chief Duckworth. She will tell you about the struggles of Caldwell First Nations and the beauty of reconciliation in that story as we have seen many advancements.

At first they were left out of the Gordie Howe International Bridge which is next to this project.

The urgency with my bill is to do it right. The Gordie Howe International Bridge, if you are not aware, will hopefully be completed in 2025. The date has changed a few times.

What that means is in my constituency right now, currently along two kilometres of the waterfront, we have 40,000 vehicles a day that traverse through my community. Some of that will be reallocated and removed, and it will actually go toward the Gordie Howe International Bridge. What that means is right next to it are these pieces of property. This is why we want the best protection possible and a proper business plan.

With regard to national urban parks, there is another system that the government has employed with regard to urban parks. We can talk further about the differences between them.

The reason we went ahead with the bill is because the bill was contemplated before the actual systems that were being designed by policy management were put in place. My community meetings go back more than five years and this advocacy took place about ten years.

The bill was launched when I had an opportunity with the lottery system in the House of Commons. I got lucky number seven. We wanted to move on this. Given the fact we do not know what the future will be, we want to get this done.

vous avez étudié un autre projet de loi, le projet de loi S-14, faisant la même chose, y compris en ce qui concerne la géographie des parcs.

Pour la géographie, on a utilisé le système de cartographie libre de la Ville de Windsor. On a travaillé le mieux possible avec ce système, mais certaines personnes ont évoqué la possibilité qu'il y ait des terrains privés là-bas. Nous ne voulons pas de terrains privés dans le parc. On y trouve assez de terres publiques pour en faire un ensemble. Plus tard, des terres pourront être ajoutées au parc, si c'est justifié et si on le désire.

Encore une fois, nous voulons la plus haute norme de protection possible, surtout que nous avons conclu un protocole d'entente avec la Première Nation de Caldwell, qui a soutenu ce projet de loi depuis le début et qui va assumer la responsabilité conjointe de la gestion du parc. C'est crucial; quand vous discuterez avec la Première Nation de Caldwell... J'espère que vous aurez la chance d'entendre la cheffe Duckworth. Elle vous expliquera les défis avec lesquels est aux prises la Première Nation de Caldwell ainsi que la beauté de la réconciliation due aux avancées que nous avons faites sur ce parcours.

Au départ, la Première Nation de Caldwell avait été exclue du pont international Gordie-Howe, juste à côté de ce projet.

Il est urgent que nous fassions bien les choses, dans ce projet de loi. Le pont international Gordie-Howe, si vous ne le savez pas, devrait être terminé en 2025, avec un peu de chance. La date a été repoussée quelques fois.

Cela veut dire que, dans ma circonscription, il y a actuellement deux kilomètres de secteurs riverains où 40 000 véhicules passent chaque jour dans ma collectivité. Une partie de ces terres seront réaffectées, et une partie ira au pont international Gordie-Howe. Cela veut dire que, juste à côté, il y a ces parcelles de terrain, et c'est pourquoi nous voulons la meilleure protection possible et un plan d'activités en bonne et due forme.

Au sujet des plans urbains nationaux, il y a un autre système que le gouvernement a utilisé pour les parcs urbains. Nous pourrions discuter plus amplement des différences entre les deux.

La raison pour laquelle nous sommes allés de l'avant avec ce projet de loi, c'est qu'il avait été envisagé avant que les systèmes en cours d'élaboration par les autorités de gestion des politiques soient concrètement mis en place. Mes rencontres avec la communauté remontent à plus de cinq ans, et cela fait environ 10 ans que l'on réclame ce projet.

Le projet de loi a été lancé quand j'ai remporté avec le sept chanceux la loterie de la Chambre des communes. Nous voulons aller de l'avant avec ce projet de loi. Comme nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait, nous voulons que ce soit fait.

I want to conclude by saying thank you. I will be in Washington coming up again about this park. I do have support letters — which you will get once the translation was not completed — from Debbie Dingell, Rashida Tlaib, Stephanie Chang, and a number of different conservation authorities who want us to connect in the proper way with this park. Thank you for your time. I look forward to the questions.

The Chair: Thank you.

Senator Sorensen: Welcome, Mr. Masse. As you know, I am very supportive of an urban national park in the Windsor area. As you mentioned, Parks Canada is working through their process of creating urban national parks, certainly in your area and seems to be the priority right across Canada.

I do have concerns with Bill C-248. I'm intrigued by the process using the parliamentary library. My experience would suggest that Parks Canada may know how to create a national park better than the parliamentary library.

My questions will start with: At the House of Commons Standing Committee on Environment and Sustainable Development, or ENVI, the question of whether private lands might be included in the coordinates of 248, since then — which is important, this has happened since then — Natural Resources completed surveys that identified parcels of privately owned lands in the coordinates of Bill C-248.

I'm mindful of this after hearing my colleague Senator MacDonald speak about his family's traumatic experience with expropriation when the government decided to reconstruct Louisburg in the 1960s.

As officials at that other committee said, mistakenly declaring private property as national parkland could have serious impacts on landowners who would have to seek Parks Canada's permission to make even basic changes to their properties.

Are you aware of where those lands are? Have you informed the affected landowners? Is this not expropriation?

Mr. Masse: Thank you for the questions. They are very important. First of all, no one has provided any coordinates to me about these lands. To this date, even though we —

Senator Sorensen: Sorry, but they are your coordinates.

Mr. Masse: They're my coordinates, but no one has come forth to identify what those coordinates are.

J'aimerais conclure en vous remerciant. Je serai à Washington prochainement, encore en lien avec ce parc. J'ai des lettres de soutien — qui vous seront transmises, la traduction n'est pas terminée — de Debbie Dingell, Rashida Tlaib, Stephanie Chang et de divers offices de protection de la nature qui veulent établir des liens adéquats au sujet de ce parc. Je vous remercie de votre temps. Je suis impatient de répondre à vos questions.

Le président : Merci.

La sénatrice Sorensen : Bienvenue, monsieur Masse. Comme vous le savez, je suis très favorable à un parc urbain national dans la région de Windsor. Comme vous l'avez dit, Parcs Canada a présentement son propre processus de création de parcs urbains nationaux, bien sûr dans votre région, et il semble que ce soit une priorité dans tout le Canada.

J'ai cependant des préoccupations à l'égard du projet de loi C-248. Je m'interroge au sujet du processus où vous êtes passé par la Bibliothèque du Parlement. D'après mon expérience, Parcs Canada devrait savoir mieux que la Bibliothèque du Parlement comment créer un parc national.

Voici ma première question : au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes, il a été question de savoir si des terrains privés se trouvaient dans les coordonnées indiquées dans le projet de loi C-248, et depuis — il faut le préciser, cela a été fait après —, Ressources naturelles Canada a fait des relevés et a conclu que les coordonnées du projet de loi C-248 contenaient des parcelles de terrains privés.

Cela a attiré mon attention, parce que mon collègue, le sénateur MacDonald, nous a parlé du traumatisme que sa famille avait vécu quand le gouvernement l'a expropriée pour reconstruire Louisbourg, dans les années 1960.

Comme des fonctionnaires l'ont dit à l'autre comité, si on désignait par erreur une propriété privée comme faisant partie d'un parc national, cela pourrait avoir des conséquences graves pour les propriétaires, qui devraient alors demander la permission à Parcs Canada, rien que pour faire les plus élémentaires améliorations à leurs biens.

Savez-vous où se trouvent ces terres? Avez-vous informé les propriétaires concernés? Ne croyez-vous pas qu'il s'agit d'une expropriation?

M. Masse : Merci de vos questions. Elles sont importantes. Tout d'abord, personne ne m'a fourni quelque coordonnée que ce soit à propos de ces terres. Jusqu'ici, même si nous avons...

La sénatrice Sorensen : Excusez-moi, mais ce sont vos coordonnées.

M. Masse : Ce sont mes coordonnées, mais personne n'est venu me dire à quoi elles correspondent.

Senator Sorensen: I don't want to debate you, but wouldn't that your role?

Mr. Masse: No. The coordinates we have are through the Library of Parliament. I'm happy to share the coordinates in terms of how it was done. It is done through the City of Windsor mapping system. The Library of Parliament has the researchers and all of the surveying. This is how other parks have been done. They design the coordinates, and the coordinates can be changed. No one has presented to me or come to me and said what these lands are. We just heard that they are, but we don't know what they are.

Senator Sorensen: Who should have done that? Sorry, I'm just not following.

Mr. Masse: We have the coordinates here. If someone knows that they have private property that is in the coordinates and whether it's been done, it would be nice if they came forward and told me which ones, because we would amend this. That is the whole point. We want to keep all these out.

This is a part of the reason we're creating this by using the resources of the City of Windsor and the Province of Ontario, who have all agreed. We just want the public lands.

That would be a great amendment. If there is a chance to do that in terms of getting those coordinates out, then I hope those people would come forward, tell me what they are and we can amend the bill. That would be an excellent amendment for the Senate to make.

Senator Sorensen: There are municipal and provincial lands also included in the coordinates before us that are not currently administered by Parks Canada but are in various stages of negotiation for inclusion in the urban park.

How could this bill come into force before all the municipal and provincial lands have officially been signed over? You elaborated on how the coordinates in 248 were established, but I don't understand how we can move this forward when the province and municipality have not officially signed over what is included in the coordinates that you present to us.

Mr. Masse: That is another excellent question.

La sénatrice Sorensen : Je ne veux pas commencer un débat avec vous, mais ne croyez-vous pas que cette tâche vous revient?

M. Masse : Non. Ces coordonnées nous viennent de la Bibliothèque du Parlement. Je me ferai un plaisir de vous en faire part et de vous expliquer comment les choses ont été faites. Elles proviennent du système cartographique de la Ville de Windsor. La Bibliothèque du Parlement a des chercheurs et tous les relevés. On a procédé ainsi pour les autres parcs. Ils fournissent les coordonnées, mais celles-ci peuvent être modifiées. Personne ne m'a présenté ou signalé quoi que ce soit pour me dire quelles étaient ces terres. On nous a seulement dit qu'elles sont là, mais nous ne savons pas ce qu'elles sont.

La sénatrice Sorensen : Et à qui incomberait cette tâche? Excusez-moi, mais j'ai de la difficulté à suivre votre raisonnement.

M. Masse : Nous avons les coordonnées, ici. Si quelqu'un sait qu'une propriété lui appartenant se trouve dans ces coordonnées, une fois que c'est fait, ce serait une bonne chose qu'il vienne nous voir et nous dise où elle est, car nous pourrions faire des modifications. C'est notre but : nous voulons exclure les biens privés.

C'est en partie pour cette raison que nous élaborons tout cela en utilisant les ressources de la Ville de Windsor et de la province de l'Ontario, qui ont donné leur accord. Nous voulons seulement les terres publiques.

Ce serait un grand amendement. Si c'était possible, en publiant les coordonnées, j'espérerais que les gens communiqueraient avec nous, nous disent où sont ces propriétés, et ensuite nous pourrions modifier le projet de loi. Ce serait un excellent amendement que le Sénat pourrait apporter.

La sénatrice Sorensen : Il y a aussi des terres municipales et provinciales, dans les coordonnées, qui ne relèvent pas présentement de Parcs Canada, mais pour lesquelles il y a des négociations à diverses étapes visant leur inclusion dans le parc urbain.

Comment ce projet de loi pourrait-il entrer en vigueur avant que toutes les terres municipales et provinciales n'aient été officiellement cédées? Vous avez expliqué comment les coordonnées avaient été décidées, pour le projet de loi, mais je ne comprends pas comment ce projet de loi pourrait aller de l'avant, alors que la province et la municipalité n'ont pas officiellement cédé les terres comprises dans les coordonnées que vous nous avez présentées.

M. Masse : C'est une autre excellente question.

Coming into force presents a couple of opportunities. Coming into force could take place right away and negotiations could continue. As with Bill S-14, you adjusted some of the park locations and status there.

There have not been any land negotiations with the City of Windsor and the Province of Ontario. I have spoken with MPP Andrew Dowie from the province, and I've also spoken with the City of Windsor. We are still waiting for that to happen, despite this long time in between.

Coming into force could be another excellent amendment. There could be coming into force up to one year, which is a common thing that is done. The bill could be amended, and it would be complementary. We received advice from legal services at the Library of Parliament, who said it would strengthen the bill. It is seen as a positive amendment that could go back to the House of Commons.

Coming into force could be a year, for example, or up to a year. That would give parties the time to negotiate and conclude it, and then there would be an opportunity to address that situation of concern.

The City of Windsor has raised a couple of concerns. Of course, as with every piece of legislation — that is why we're here — it needs help and work. We want to make sure it is better. There is the issue, again, of whether or not there is land in here that shouldn't be here. We don't want it in. We want it out. I just need to know what it is.

Secondly, coming into force is another amendment that could be looked at. It is a common thing that is done. That is another amendment that could be looked at to take care of those concerns.

Senator Sorensen: Of course, at the House of Commons, you realize that amendments were considered out of scope because all we have are coordinates. We'll deal with that.

Mr. Masse: The reason is because they didn't have a date. That is why they were ruled out of order. There could have been a challenge to the chair if they wanted to do so at that time. If you have a date, you are not out of order.

Senator Arnot: I have two questions, Mr. Masse.

L'entrée en vigueur fournit quelques occasions à saisir. L'entrée en vigueur pourrait se faire immédiatement, et les négociations continuer. Comme avec le projet de loi S-14, vous avez modifié l'emplacement de certains des parcs ainsi que leur statut.

Il n'y a eu aucune négociation foncière avec la Ville de Windsor et la province de l'Ontario. J'ai parlé avec le député Andrew Dowie de la province, et j'ai aussi parlé avec la Ville de Windsor. Nous attendons toujours que cela se fasse, malgré les longs délais.

L'entrée en vigueur pourrait être un autre excellent amendement. L'entrée en vigueur pourrait être fixée à dans un an, maximum, ce qui se fait couramment dans ce genre de projet. Le projet de loi pourrait être modifié par des amendements complémentaires. Les services juridiques de la Bibliothèque du Parlement nous ont conseillé et nous ont dit que cela renforcerait le projet de loi. C'est perçu comme un amendement positif, qui pourrait être renvoyé à la Chambre des communes.

L'entrée en vigueur pourrait être dans un an, par exemple, ou dans pas plus d'un an. Ainsi, les parties auraient le temps de négocier et de tout finaliser, et il y aura ainsi une possibilité de corriger ce problème.

La Ville de Windsor a soulevé quelques préoccupations. Bien sûr, comme c'est le cas pour n'importe quel texte législatif — et c'est pourquoi nous sommes ici —, ce projet de loi a besoin d'aide et de travail. Nous voulons nous assurer de l'améliorer. Il y a le problème — je le redis — de savoir s'il y a là des terrains qui ne devraient pas y être. Nous ne voulons pas de ces terrains. Nous voulons les exclure. Il faut seulement que je sache desquels il s'agit.

Deuxièmement, l'entrée en vigueur pourrait être un autre amendement à étudier. Cela se fait couramment. C'est un autre amendement que l'on pourrait envisager, pour nous soulager de ces préoccupations.

La sénatrice Sorensen : Je suis sûre que vous savez que ces amendements ont été considérés à la Chambre des communes comme dépassant la portée du projet de loi, parce que tout ce que nous avons, ce sont des coordonnées. Nous allons nous occuper de cela.

M. Masse : C'est parce qu'ils n'avaient pas de date. C'est pour cette raison que cela a été jugé irrecevable. Il aurait pu y avoir contestation de la décision de la présidence, si quelqu'un l'avait voulu à ce moment-là. S'il y avait eu une date, cela aurait été recevable.

Le sénateur Arnot : J'ai deux questions, monsieur Masse.

First of all, I want to say that you deserve great credit for your leadership in promoting and advocating for this park. I think it is a great concept and one that most people would obviously support.

What was the process you used to consult Indigenous peoples about the creation of this park? I know that you worked with Chief Duckworth of the Caldwell First Nation. I'm thinking of the Walpole Island First Nation, and I wonder if there are other Indigenous communities who feel they have a claim to this land and should have been consulted.

Here is my most important question, in my opinion: Would you please explain your rationale for putting forward this legislation as a private member's bill rather than through the Parks Canada process? Do you believe this bill aligns with the Parks Canada process and policy? What would you say to the critics who say there is no need for a private member's bill and that the administrative smoothness of going through the Parks Canada process would be most beneficial for creation of an urban park in Windsor?

Mr. Masse: Thank you, senator. Those are excellent questions.

With regard to Caldwell First Nations, I have been working predominantly with them. In my riding, as I mentioned, there is the Gordie Howe International Bridge, where they were left out of consultation. We started our relationship on a positive note because we were fighting for Ojibway Shores, which the port owned at that time. That is a critical piece of property on the waterfront. The port was going to develop it, and we were able to stop it.

Once we stopped that, I went to Caldwell First Nations. They were just forming under their treaty rights. I asked if they wanted interest in the land. They said no but that they were interested in keeping it naturalized. From there, we fought to get them included in the Gordie Howe International Bridge consultation, which they did.

I have always taken my lead from Caldwell because they are dealing with the relationship with Walpole. The respect I've shown to Caldwell and Walpole is to go through the process they've asked me to do.

With regard to the difference in the bill, you will see that the environmental protection required for this bill is significantly different than what the urban park process is. We started this before there was a government process. Some might argue that this triggered the government to respond, because we've been after this for quite some time.

Tout d'abord, j'aimerais dire que votre leadership, dans la promotion et la défense de ce parc, mérite de grandes félicitations. Je pense que c'est un excellent concept et que la plupart des gens le soutiendraient bien évidemment.

Quel a été votre processus pour consulter les peuples autochtones au sujet de la création de ce parc? Je sais que vous avez travaillé avec la cheffe Duckworth de la Première Nation de Caldwell. Je pensais à la Première Nation de Walpole Island, et je me demandais quelles autres communautés autochtones estiment qu'elles peuvent revendiquer cette terre et jugent qu'elles auraient dû être consultées.

Voici ma question la plus importante, à mon avis: auriez-vous l'amabilité de nous expliquer votre raisonnement pour avoir présenté ce texte législatif en tant que projet de loi d'initiative parlementaire, au lieu de passer par le processus de Parcs Canada? Croyez-vous que ce projet de loi est en harmonie avec les processus et les politiques de Parcs Canada? Que diriez-vous aux critiques qui affirment qu'il n'est pas nécessaire de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire et que le processus administratif fluide de Parcs Canada aurait été ce qu'il y a de mieux pour créer un parc urbain à Windsor?

M. Masse : Merci, sénateur. Ce sont d'excellentes questions.

En ce qui concerne les Premières Nations de Caldwell, j'ai surtout travaillé avec elles. Dans ma circonscription, comme je l'ai dit, se trouve le pont international Gordie-Howe, pour lequel on ne les a pas consultées. Nous avons entamé notre relation du bon pied, parce que nous luttons pour le site Ojibway Shores, qui appartenait au port à l'époque. Il s'agit d'un bien foncier critique dans le secteur riverain. Le port comptait y faire des travaux d'aménagement, et nous avons pu l'en empêcher.

Après cela, je suis allé voir les Premières Nations de Caldwell. Elles venaient de se constituer en vertu de leurs droits issus de traités. Je leur ai demandé si elles voulaient un intérêt sur le bien-fonds. Elles ont dit non, mais qu'elles voulaient que le site reste naturel. Ensuite, nous avons tout fait pour qu'elles soient consultées au sujet du pont international Gordie-Howe, ce qui a été fait.

Je me suis toujours fié aux Premières Nations de Caldwell, parce qu'elles ont une relation avec la Première Nation de Walpole. J'ai suivi le processus qu'elles m'ont demandé de suivre, par respect envers les Premières Nations de Caldwell et de Walpole.

Pour ce qui est de la différence de ce projet de loi, vous pouvez voir que les protections environnementales qu'il exige sont substantiellement différentes de celles qu'exige le processus de parc urbain. Nous avons commencé tout cela avant qu'il y ait un processus gouvernemental. Certains pourraient même dire que c'est ce qui a déclenché une réaction du gouvernement, parce que nous y travaillons depuis un très long moment.

I do not want to read his quotes, but when the minister was here, he and his officials spoke about how the Canada National Parks Act was the best way to protect property. I have the testimony right here. At any rate, it is the same thing. What we want is the best standards because of the ecodiversity and because it is connected to the United States. When we looked at their land in the United States, Canada was involved in creating that.

In terms of the Parks Canada urban process, we still do not know where it will end up. It would be very much an experiment on a bad piece of property, given the diversity we have with regard to this system.

We've had public meetings and consultation over the years. People are involved and they want the best protection for the ecosystem. It is not a perfect process; I acknowledge that. I went through the process where we said to the Library of Parliament that this is the tool available to us as legislators, and this is what they came back to us with. They also did an evaluation of the processes for creating national urban parks. They do an evaluation on it as well, raising some of the concerns I have.

In terms of the coordinates issue, we had to use the City of Windsor's open data. That is what is available to us.

If there are problems with some of this, we're happy to fix it. They talk about some of the challenges. Generally speaking, if we can't figure out who owns our parks and who doesn't, that is a problem even outside this bill because that would pre-exist. All we're doing is trying to assemble the city, provincial and federal lands together. If the argument is that there is an issue with those things, that would have to be sorted out anyway, and it should be.

Senator Wells: Thank you, Mr. Masse, for being here and for putting this forward.

I think we're all in favour of preserving flora, fauna, vistas and the natural elements that we enjoy. I do have some concerns. I wasn't sure if it was in your opening remarks. I thought I heard you say there are no private owners within these boundaries. Is that correct?

Mr. Masse: That is what we understand from what we've tabled for our geography. There are people who are saying that there is something wrong with these coordinates, but no one has come to tell me what the coordinates are — nobody at all. We need to know what they are. Those would be the amendments. We would want to get them out of the bill.

Je ne veux pas le citer, mais, quand le ministre était ici, ses fonctionnaires et lui ont dit que la Loi sur les parcs nationaux du Canada était la meilleure façon de protéger les biens. J'ai son témoignage, juste ici. Quoi qu'il en soit, c'est du pareil au même : ce que nous voulons, ce sont les meilleures normes, pour protéger l'écodiversité et aussi parce que cela concerne les États-Unis. Regardons les terres, aux États-Unis; le Canada a joué un rôle dans leur création.

Au sujet du processus urbain de Parcs Canada, nous ne savons toujours pas quelle sera l'issue. Ce serait très expérimental, si on utilisait un mauvais bien foncier, vu toute la diversité qu'il y a dans le système.

Nous avons tenu des réunions et des consultations publiques au fil des ans. Les gens y participent, et ils veulent la meilleure protection pour l'écosystème. Ce n'est pas un processus parfait, je le reconnais. J'ai suivi le processus, et j'ai dit à la Bibliothèque du Parlement que nous, les législateurs, pouvions utiliser cet outil, et c'est ce qu'on nous a fourni. Le processus de création des parcs urbains nationaux a aussi été évalué. Cela a aussi été évalué, ce qui soulève selon moi quelques préoccupations.

En ce qui concerne les coordonnées, nous avons dû utiliser les données ouvertes de la Ville de Windsor. C'est ce que nous avons à notre disposition.

S'il y a des problèmes par rapport à cela, nous nous ferons un plaisir de les corriger. Certains défis ont aussi été mentionnés. De façon générale, si nous ne sommes pas capables de savoir à qui appartiennent nos parcs et à qui ils n'appartiennent pas, c'est un problème, même en dehors de notre projet de loi, parce que ce serait un problème préexistant. Tout ce que nous essayons de faire, c'est regrouper les terres municipales, provinciales et fédérales. Si on soutient qu'il y a un problème relativement à cela, alors il faudrait le corriger de toute façon, et à juste titre.

Le sénateur Wells : Merci, monsieur Masse, d'être ici et de proposer ce projet de loi.

Je pense que tout le monde est en faveur de la préservation de la flore, de la faune, des sites panoramiques et des éléments naturels dont nous pouvons profiter. J'ai cependant quelques préoccupations. Je ne sais plus si vous l'avez dit dans votre déclaration préliminaire, mais je pense vous avoir entendu dire qu'il n'y avait aucun propriétaire privé dans ces limites. Est-ce exact?

M. Masse : C'est ce que nous savons, d'après la carte géographique que nous avons déposée. Il y a des gens qui disent que quelque chose cloche avec nos coordonnées, mais personne n'est venu me dire de quelles coordonnées il s'agit, absolument personne. Nous devons savoir lesquelles sont fautives. Les amendements serviraient à cela. Nous voulons exclure les coordonnées fautives du projet de loi.

Senator Wells: Did you do any public notice posting? If someone owns land, it is recorded somewhere, either in a municipal, provincial or federal registry.

Mr. Masse: We have reached out as best we can. We used the city system in place. That is the one that is the most reliable. If we could find those and get them out — There has been a lot of public commentary. There's been no shortage of media coverage on this.

With regard to some of the properties in other cases, people may not even know that they own these properties. They are registered as someone's private property. It could be that someone doesn't even know that they have the property.

Senator Wells: Good point. So if we pass this bill unamended and someone — in a year or two years or ten years — comes and says, "Look I have a deed for this land that now I no longer own, or I'm restricted from enjoying because it is under guidelines, regulations or rules of the national park," what is the remedy?

It seems to me that the step of identifying should not happen after the boundaries are drawn.

Mr. Masse: That is a good point. The problem is that until the bill is created, until we map the entire system, which will be done further and more so, we wouldn't know some of those things. What normally happens in those situations, there would be a legal process that would take place in a court process. This is what we want to try to avoid. We did the best we could, and it's fairly accurate. The system is very accurate. We are looking at the public system to identify what the city lands were, what the provincial lands were and what the port, which is now under Parks Canada, lands were and getting those geography points. If they have somehow sucked in a little piece, here and there, of something else let's get them out. We have used what we can under public knowledge and public surveying the best we can to identify those zones. If there is something in there that shouldn't be, we don't want it there.

Senator Wells: Typically, in other regulations that are attached to legislation, you would have a gazette process where you would post it for six months or a year that would say, "This is our plan for this area. If you have any issue with it, here is where you would present that issue." In your view, would it be a suitable amendment to this bill to have a gazette process with a requirement for the publication of the boundaries in all the areas?

Le sénateur Wells : Avez-vous publié un avis public? Si cette terre appartient à quelqu'un, c'est consigné quelque part, dans un registre municipal, provincial ou fédéral.

M. Masse : Nous avons fait de notre mieux pour communiquer l'information. Nous avons utilisé le système municipal. C'est l'un des systèmes les plus fiables. Si nous pouvions trouver ces terres et les exclure... Il y a eu beaucoup de commentaires de la part du public. Les médias n'ont pas manqué d'en parler.

En ce qui concerne certaines des propriétés, dans d'autres cas, il arrive que les gens ignorent complètement que ces propriétés leur appartiennent. Elles sont enregistrées en tant que bien privé d'une personne, mais il est tout à fait possible que la personne ne sait même pas que cela lui appartient.

Le sénateur Wells : Bon point. Donc, si le projet de loi est adopté sans modification et que quelqu'un — dans 1 an ou 2 ou dans 10 ans — se présente et dit : « Écoutez, j'ai un titre foncier pour ce terrain qui ne m'appartient plus ou dont je ne peux plus profiter parce qu'il est maintenant assujéti aux lignes directrices, à la réglementation ou aux règles d'un parc national. » Dans ce cas, quelle est la solution?

Il me semble que l'on ne devrait pas attendre que les limites soient tracées avant d'identifier ces propriétés.

M. Masse : C'est un bon point. Le problème, c'est que, tant que le projet de loi n'aura pas été rédigé, tant que le système n'aura pas été cartographié, une étape en cours et en bonne voie, nous ne pourrions pas savoir tout cela. Ce qui arrive habituellement, dans ce genre de situations, c'est qu'il y a un processus juridique, qui aurait lieu devant une cour. C'est ce que nous voulons essayer d'éviter. Nous avons fait de notre mieux, et tout cela est assez exact. Le système est plutôt exact. Nous demandons au système public de nous aider à savoir où étaient les terres municipales, où étaient les terres provinciales et où étaient les terres du port, qui relèvent maintenant de Parcs Canada, afin de fixer les coordonnées géographiques. Si, d'une façon ou d'une autre, des petites parcelles de terrain, ici et là, ont été absorbées, ou quoi que ce soit d'autre, il faut les exclure. Nous nous sommes fiés à ce que nous avons, selon les informations et les relevés publics, du mieux que nous pouvions, pour identifier ces zones. S'il y a quoi que ce soit là-dedans qui ne devrait pas y être, nous voulons l'exclure.

Le sénateur Wells : Habituellement, dans d'autres réglementations liées à un projet de loi, on suivrait le processus de la *Gazette*; ce serait publié pendant six mois à un an, et on dirait : « Voici notre projet pour cette région. Si cela vous pose un problème, voici où vous devriez défendre votre cause. » À votre avis, serait-il approprié de modifier le projet de loi afin de suivre le processus de la *Gazette* et d'exiger que les limites de toutes ces zones soient publiées?

Mr. Masse: Absolutely. Again, we don't want any private land in this project, but we have to use the processes available to me in the legislation, and this process has been used to increase park sizes, and they will change, and so if that is another process, then for sure. That's where the coming into effect for one year could also be helpful to identify some of those elements. The recipe or solution that the legislative services have given us advice about is to add an amendment like that would give time for some of that or other questions about roadways or jurisdiction issues that come up. There is no perfect process to create this legislation. It is different than the Rouge National Urban Park. The Rouge involves a highway, farms, all different uses that are not in this bill. I don't want any private land in this project.

Senator Wells: Yes, and I don't either. But if there is private land within there, I don't want that to be an island where access might be restricted. If there is a plot of land or an area that somebody owns or some company owns or that's owned, and the park is around that because that's carved out because it's private, I think access is also important to maintain because that's part of the enjoyment of one's private land.

Mr. Masse: Yes.

Senator Wells: It would be wise for the committee to think about that. I am still on the track that Senator Sorensen said. Maybe that step should have been done first to identify the lands rather than say, "Here's the swath of land. We'll make it a park —" and we all agree it's a good idea — "and then if anyone has any problems with it, we'll address it through the court after," because that's where it would be addressed.

Mr. Masse: It's a fair argument. But right now, just when you dealt with Bill C-14, you had to amend other lands that needed adjustment afterwards. The perfect cannot be the enemy of the good is the saying that is often used in these situations. We used the best legislative resources that we have available to us, and the Library of Parliament, I would argue, is one of the best in the world.

Senator Wells: Agreed.

Mr. Masse: We have incredible people there. So they used the open data system that was available to them. They talk about it could be a matter of a few centimetres and had to round off some decibels. If somebody out there has identified that there is land in here and these coordinates are wrong, tell us what page. Tell us where they are and let's fix it. I'm not a land surveyor or a lawyer. I rely on these things. I can't go out there with my own equipment and do it, but we need that information to come to us. We want good neighbours too.

M. Masse : Absolument. Encore une fois, nous ne voulons aucun terrain privé dans ce projet, mais nous devons nous servir des processus prévus dans la loi, et ce processus a été utilisé pour augmenter la taille des parcs, et ils changeront; donc si c'est un autre processus, d'accord. C'est là où l'entrée en vigueur dans un an pourrait aussi être utile, pour identifier certains de ces éléments. La recette ou la solution que les services législatifs nous ont proposée, c'est d'ajouter un amendement de ce genre afin d'avoir le temps de faire cela ou de s'occuper d'autres questions concernant les voies de circulation ou des questions de compétence. Il n'y a pas de processus parfait pour créer ce projet de loi. C'est différent du parc urbain national de la Rouge. Dans la Rouge, il y a une route, des fermes, plein d'autres usages différents qui ne figurent pas dans ce projet de loi. Je ne veux aucun terrain privé dans ce projet.

Le sénateur Wells : Oui, et je n'en veux pas moi non plus. S'il y a des terrains privés là-dedans, je ne veux pas que cela devienne une île dont l'accès pourrait être limité. S'il y a un terrain ou une aire qui appartient à quelqu'un ou à une entreprise ou dont quelqu'un est propriétaire et que le parc le contourne du fait que c'est un terrain privé, je pense aussi qu'il est important de maintenir un accès parce que cela fait partie du plaisir d'être propriétaire d'une terre.

M. Masse : Oui.

Le sénateur Wells : Le comité ferait bien d'y réfléchir. Je suis toujours du même avis que la sénatrice Sorensen. Il aurait peut-être fallu faire cette étape en premier, pour recenser les terrains, plutôt que de dire « Voici le territoire. Faisons-en un parc » — et nous convenons tous que c'est une bonne idée — « et si cela pose problème à quelqu'un, nous réglerons ça devant les tribunaux plus tard », parce que c'est là que ça se réglerait.

M. Masse : C'est un bon argument. Mais présentement, alors que vous venez d'étudier le projet de loi C-14, vous avez dû modifier d'autres terres qu'il a fallu modifier de nouveau plus tard. Dans des situations comme celles-là, on dit souvent que le mieux ne peut pas être l'ennemi du bien. Nous nous sommes servis des meilleures ressources législatives dont nous disposons, et je dirais que la Bibliothèque du Parlement est l'une des meilleures au monde.

Le sénateur Wells : Je suis d'accord.

M. Masse : Nous avons des gens incroyables, ici. Donc, ils ont utilisé le système de données ouvert auquel ils pouvaient accéder. Ils ont dit que cela pouvait être une question de quelques centimètres et de quelques décibels à arrondir. Si quelqu'un quelque part a découvert qu'il y avait un terrain privé dans le parc et que les coordonnées sont mauvaises, qu'il nous dit à quelle page. Dites-nous où il se situe et réglons le problème. Je ne suis pas un arpenteur-géomètre ni un avocat. Je m'appuie sur ces choses. Je ne peux pas aller sur le terrain avec mon propre équipement et le faire moi-même, mais nous avons besoin de cette information. Nous voulons aussi de bons voisins.

Really important about the question, which is germane to this, is for this to be successful we want the people that are adjacent to this area and the landowners to have this as an enjoyable and improved asset for them and their families and the value of their property, which I would argue will be enhanced by reduced flooding, less development that increases flooding, and also having a private property next to a national park is generally seen as an upside to the value of the property. We want them to be good stewards too.

We had other places, like in the Spring Garden where you had the Massasauga rattlesnake. People didn't like them, so they used lawn equipment on top of their habitats. You don't want those things to happen that are real and can take place. It's a very important piece. We did the best that we can to mitigate that, and we still want to do the best possible to eliminate that from the equation.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Obviously, no one is opposed to parks. I'm a big fan of private members' bills, which generally address administrative and governmental blind spots on something that isn't being done — despite the fact that it's something we'd like to see. What happened, as I understand it, is that you had this excellent idea, you launched the process, and the Parks Canada machine, which is probably slightly less nimble than you, said, "What a great idea! Let's do it." Meanwhile, the park they're proposing is roughly twice the size of the one in your bill — correct me if I'm wrong.

We're facing a paradox and an impasse. Insofar as private members' bills have many qualities, it's always difficult to obtain extremely precise technical data. I've encountered this problem myself. We don't have the resources to do it. Wouldn't it be wiser, at this point, to say that you've succeeded, that you've alerted Parks Canada, which understands, and try to participate in the process, which isn't perfect, but which may be safer in terms of private land and all the little technical details that follow? At this stage, wouldn't it be more prudent? I understand that it's difficult, because we become attached to a bill; it's our baby. Is it a good idea to have these two parallel processes that are challenging?

[English]

Mr. Masse: It is a good question. Having Parks Canada more involved in my community has only helped. We have high environmental diseases and issues related to industrialization that we need natural areas, and that will be an improvement. The reason why there is consistency with all the groups and

Ce qui est très important et très pertinent dans ce dossier, c'est que, pour que ce projet soit réussi, nous voulons que les gens voisins de ce lieu et les propriétaires de terrain trouvent que ce parc est agréable et un atout pour eux et leur famille, puisqu'il bonifie la valeur de leur propriété en diminuant les inondations et les développements qui augmentent les inondations; de plus, habituellement, la valeur d'une propriété qui se trouve sur un terrain privé adjacent à un parc national augmente. Nous voulons aussi qu'ils soient de bons intendants.

À d'autres endroits, comme sur le site de Spring Garden, on retrouvait un crocodile, le massasauga de l'Est. Les gens n'aimaient pas cela, donc ils ont utilisé du matériel pour pelouses par-dessus leur habitat. Vous ne voulez pas que ce genre de choses arrivent et dans la réalité. C'est un élément très important. Nous avons fait de notre mieux pour atténuer cela, et nous voulons toujours faire de notre mieux pour enlever cela de l'équation.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Évidemment, personne n'est contre les parcs. Je suis moi-même une grande adepte des projets de loi d'initiative parlementaire, qui permettent en général de combler les angles morts des administrations et des gouvernements sur quelque chose qui ne se fait pas — malgré le fait qu'on souhaite que cela se fasse. Or, ce qui s'est passé, d'après ce que je comprends, c'est que vous avez eu cette excellente idée, vous avez entamé le processus et la machine de Parcs Canada, qui est probablement un peu moins agile que vous, a dit : « Quelle bonne idée! Allons-y. » En parallèle, ce qu'ils proposent est un parc dont la superficie est à peu près deux fois plus grande que celui de votre projet de loi — corrigez-moi si ce n'est pas le cas.

On est face à un paradoxe et à une impasse, dans la mesure où les projets de loi d'initiative parlementaire ont beaucoup de qualités, mais il est toujours difficile d'avoir des données techniques extrêmement précises. J'ai eu ce problème. On n'a pas les ressources nécessaires pour faire cela. Ne serait-il pas plus sage, à ce moment-ci, de dire que vous avez réussi, que vous avez alerté Parcs Canada qui comprend, et d'essayer de participer à ce processus qui n'est pas parfait, mais qui est peut-être plus sécuritaire par rapport à la question des terres privées et de tous les petits détails techniques qui suivent? À ce stade, ne serait-ce pas plus prudent? Je comprends que c'est difficile, parce qu'on s'attache à un projet de loi, c'est notre bébé. Est-ce que c'est bon d'avoir ces deux processus parallèles qui sont difficiles?

[Traduction]

M. Masse : C'est une bonne question. Le fait que Parcs Canada a été plus engagé dans ma collectivité n'a fait qu'aider. Nous sommes aux prises avec d'importantes maladies environnementales et avec d'importants enjeux liés à l'industrialisation; nous avons besoin d'aires naturelles, et le

organizations, for the most part, that want the highest level of protection is because of the types of species at risk here, the fact that it is on the international border and that there is widespread support for the best practices.

Senator Miville-Dechêne: Why has Parks Canada not delivered that?

Mr. Masse: Under the public policy, even the minister admits in his testimony here that they may actually return to legislation after going to the policy proponent of the urban park. And I'm sure Parks Canada officials who are following me here will explain the strengths of that and also the weaknesses and why we have solidarity, in many respects, especially among Caldwell First Nation and others, wanting to have —

Senator Miville-Dechêne: Slow down. I don't get you. What is the minister saying here? Is Parks Canada saying that they can't offer protection to the animals, to the plants?

Mr. Masse: What he says in his testimony here and why he wanted the Parks Act amended under Bill S-14 was to provide the highest protection possible. They currently own this property on Ojibway Shores, and even that wasn't included in Bill S-14. The Ojibway Shores property has some of the most endangered species on the Detroit River and is the only piece of federal property that is still not under the highest protection.

Senator Miville-Dechêne: You are saying that even though they have more territory in their proposed park they don't have the right territory that you are proposing? Is that it?

Mr. Masse: They do have that territory unless they have some different coordinates; I don't know. However, they don't have the same enforcement capabilities for the environment until it is under the Parks Act. That was the point of Bill S-14. There is testimony as well from others with regard to that; and that's why, especially being on the international border, being a migratory area for so many different species, there is the solidarity of having this and especially it is part of reconciliation of having it at the highest standard possible for preserving the nature there.

That's why you also have, I think, some controversy in some of the other urban park policy areas where provincial, federal and municipal governments are concerned that they would lower standards. It is also what I'm told by the Province of Ontario is that they want to ensure that the highest standards are there too.

parc sera une amélioration. La cohésion entre tous les groupes et toutes les organisations qui, essentiellement, veulent obtenir le plus de protection possible tient au type d'espèces à risque ici, au fait que cela se situe sur la frontière internationale et au fait que tout le monde ou presque soutient les pratiques exemplaires.

La sénatrice Miville-Dechêne : Pourquoi Parcs Canada n'a-t-il pas livré la marchandise?

M. Masse : Conformément à la politique publique, même le ministre a admis dans son témoignage ici qu'il va peut-être falloir revenir à la loi après avoir parlé avec le promoteur du projet de loi sur le parc urbain. Je suis sûr que les responsables de Parcs Canada qui me suivent ici expliqueront les avantages et les désavantages de cette façon de faire et dirons pourquoi nous sommes solidaires à plusieurs égards, surtout parmi les Premières Nations de Caldwell et d'autres, qui veulent avoir...

La sénatrice Miville-Dechêne : Ralentissez. Je ne vous comprends pas. Que dit le ministre? Est-ce que Parcs Canada dit qu'il ne peut pas offrir une protection aux animaux, aux végétaux?

M. Masse : Ce qu'il dit dans son témoignage ici, et la raison pour laquelle il voulait que la Loi sur les parcs soit modifiée conformément au projet de loi S-14, c'est qu'il voulait offrir le plus de protection possible. Le gouvernement possède actuellement une propriété dans le parc Ojibway Shores, et même cela ne figurait pas dans le projet de loi S-14. Cette propriété abrite certaines des espèces les plus menacées de la rivière Détroit, et c'est la seule propriété fédérale qui ne bénéficie toujours pas de la meilleure des protections.

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous dites que, même si le gouvernement fédéral a un plus grand territoire dans le parc qu'il propose, il n'a pas le bon territoire, celui que vous proposez? Est-ce que c'est cela?

M. Masse : Il a ce territoire, sauf s'il a des coordonnées différentes; je ne sais pas. Cependant, il n'a pas la même capacité de faire appliquer la loi dans le domaine de l'environnement si cela ne relève pas de la Loi sur les parcs. C'était l'objectif du projet de loi S-14. D'autres personnes ont aussi présenté des témoignages à cet égard; et c'est pourquoi les gens sont solidaires, surtout que cela concerne la frontière internationale et que c'est une région migratoire pour de nombreuses espèces et aussi que cela s'inscrit dans le cadre de la réconciliation et qu'il faut appliquer les normes les plus élevées possible pour protéger la nature là-bas.

C'est pourquoi il y a aussi, je crois, une certaine controverse touchant d'autres politiques sur les parcs urbains lorsque les gouvernements à l'échelle provinciale, fédérale et municipale craignent que l'on puisse abaisser les normes. C'est aussi ce que me dit la province de l'Ontario, qui veut s'assurer que l'on

Again, having them as witnesses would probably be the best way to hear their thoughts on those things.

Again, these are all really good questions. It is not a perfect process that we're proposing here, but it is the one available to us and the one that can actually make a difference. It's the one that has been used before.

Senator Cardozo: I first want to ask a question about interaction, and I'm using the word "interaction" rather than "consultation" with First Nations. You mentioned you were in contact with the Caldwell First Nation. Are they involved in your process? Have you been in contact with other First Nations in the larger area?

Mr. Masse: Yes on both occasions. But most formally with Caldwell First Nation, because they have been the group I have been working with even before this project even took place, in terms of creating a national urban park. Chief Duckworth, they have got a land settlement claim, so the more recent benefit of reconciliation in the sense that they basically fought with the British during the War of 1812, were promised Point Pelee, and then they were burned out of their properties. They survived and most recently have reconciliation.

My riding, which I have represented for 22 years and 5 years as a councillor prior to that, had no real land rights involvement with Caldwell until it just emerged over the last few years. That's where I have taken my direction from. They testified at committee as well that they were working with Caldwell First Nation and Walpole Island First Nation. I have worked primarily with Caldwell because that has been kind of the direction I have been given, and I respect that direction. The Walpole Walpole Island First Nation and I have been in touch and I have been at their different events and so forth. They have also been part of the Gordie Howe International Bridge process.

Again, I would just say that having Chief Duckworth here, and if you want Walpole Island First Nation as well, would be a good indicator of those relationships.

Senator Cardozo: Thanks. There is a park called Ojibway Park, currently.

Mr. Masse: Yes.

Senator Cardozo: It has been there for some time. What your bill is talking about is enlarging the area?

Mr. Masse: Yes, just connecting the pieces. That's where the bill is a little bit difficult for anybody to look at, because it's a bunch of numbers for the most part. What it does is it puts the numbers together into what we wanted to have, which is just the

applique les normes les plus élevées aussi. Encore une fois, les inviter en tant que témoins serait peut-être la meilleure façon de savoir ce qu'ils pensent de tout cela.

Ce sont encore une fois de très bonnes questions. Nous ne proposons pas un processus parfait ici, mais c'est celui qui nous est accessible et celui qui peut réellement faire une différence. C'est celui dont on s'est déjà servi.

Le sénateur Cardozo : J'aimerais d'abord poser une question au sujet de l'interaction, et j'utilise le mot interaction » plutôt que « consultation », avec les Premières Nations. Vous avez mentionné que vous échangez avec la Première Nation de Caldwell. Participe-t-elle à votre processus? Avez-vous communiqué avec d'autres Premières Nations de la région?

M. Masse : Oui, dans les deux cas. Mais cela a été plus officiel avec la Première Nation de Caldwell parce que c'est le groupe avec lequel je travaillais avant même ce projet; on envisageait la création d'un parc national urbain. La cheffe Duckworth... il y a eu une revendication territoriale, c'est donc le plus récent bénéficiaire de la réconciliation dans le sens où cette nation s'est essentiellement battue avec les Britanniques durant la guerre de 1812 et s'est fait promettre la pointe Pelée, puis on a incendié ses terres pour la forcer à partir. Les membres de la nation ont survécu, et, récemment, il y a eu la réconciliation.

Dans ma circonscription, que je représente depuis 22 ans et où j'ai été conseiller municipal pendant cinq ans avant cela, on ne discutait pas vraiment de droit foncier avec la Première Nation de Caldwell jusqu'à ce que la question se pose, ces dernières années. C'est de cela que je m'inspire. Les gens de ma circonscription ont aussi dit devant le comité qu'ils travaillaient avec la Première Nation de Caldwell et la Première Nation de Walpole Island. J'ai travaillé principalement avec la Première Nation de Caldwell parce que c'est essentiellement ce que l'on m'a demandé de faire, et je respecte cette demande. J'ai échangé avec la Première Nation de Walpole Island et participé à certains de ses événements, et ainsi de suite. Elles ont aussi participé aux processus du pont international Gordie-Howe.

Encore une fois, vous pourriez inviter la cheffe Duckworth et, si vous le désirez, la Première Nation de Walpole Island; elles pourraient vous dire ce qu'il en est de ces relations.

Le sénateur Cardozo : Merci. En fait, il y a un parc qui s'appelle le parc Ojibway.

M. Masse : Oui.

Le sénateur Cardozo : Il existe depuis un certain temps. Votre projet de loi vise à agrandir la zone, n'est-ce pas?

M. Masse : Oui, juste pour relier le tout. C'est la partie du projet de loi la plus difficile à comprendre, tout le monde, parce que c'est essentiellement plein de chiffres. Ces chiffres montrent ce que nous voulons avoir, c'est-à-dire les parcs que j'ai

park areas that I have identified assembled under the system of the Canada National Parks Act, so it enjoys the same protection and gets the same rules, regulations and so forth, so it is assembled and connected and managed together.

Right now, you have different managers. You had the port of authority, but now you just have Parks Canada on one piece of property, and the City of Windsor on a couple of pieces of property and you have the Province of Ontario on a piece of property. It's kind of like when we talk internationally about the fish in the Detroit River. They don't carry passports, understand geography or know different nations. All the species travel among the different areas, but if they are not managed in a comprehensive way — and there are working relationships that take place, but you have different governments, different levels of protection and a different system. What we're trying to do is to combine that under one big umbrella.

Senator Cardozo: I understand that. If I can ask one more question. I think you are seeing a lot of support for the idea of an urban park here. Given the concerns about the mapping you have done versus the mapping that perhaps should be done through the Parks Canada process, this is sort of where our sober second thought comes in as a Senate. I don't want to lord it over you, but that's where we really look at it and ask if it makes sense or if there is a better way of doing it. I'm wondering if it is not only not our job — because we are busy people — it is sort of outside our role to go to the extent of replacing this whole thing by another whole thing. Wouldn't it be better if we sent it back to you in the House and say, well, get it right in a process that is going to be real?

As Senator Wells said, we don't want people waking up one day and say, hey, I didn't realize my land just got taken over. Wouldn't it be better if we sent it back and you got it right and then proceeded that way?

Mr. Masse: There are a couple of things. I appreciate that. Again, this was the legislative process that has been used before. There is also the issue over if there are properties in here that are not publicly owned, then you would think that somebody somewhere would want to share those geography points with us, because we can't disprove what we are not told is happening.

Senator Cardozo: How would they know this is happening? I mean, everybody is busy in the world, and if we are here in Ottawa fixing this thing —

identifiés, rassemblés sous le régime de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, afin qu'ils jouissent de la même protection et qu'ils soient régis par les mêmes règles, les mêmes règlements et ainsi de suite, donc ils sont rassemblés, reliés et gérés ensemble.

Présentement, vous avez différents gestionnaires. Vous aviez l'autorité portuaire, mais maintenant, vous avez Parcs Canada pour un terrain, la Ville de Windsor pour quelques terrains et la province de l'Ontario pour un terrain. C'est comme lorsque nous parlons, dans une perspective internationale, des poissons de la rivière Détroit. Ceux-ci n'ont pas de passeports, ils ne comprennent pas la géographie et ne connaissent pas les différentes nations. Toutes les espèces se déplacent d'une région à une autre, mais, si elles ne sont pas gérées de manière globale... Des relations de travail se sont développées, mais vous avez différents gouvernements, différents niveaux de protection et un système différent. Ce que nous essayons de faire, c'est de rassembler ça sous un seul organisme.

Le sénateur Cardozo : Je comprends cela. J'aimerais poser une autre question. Je crois que les gens aiment beaucoup l'idée d'avoir un parc urbain ici. Compte tenu des préoccupations liées à la cartographie que vous avez effectuée et de la cartographie que vous auriez peut-être dû faire avec l'aide de Parcs Canada, c'est de là que vient le second examen objectif du Sénat. Je ne veux rien vous imposer, mais c'est à ce moment que l'on fait un examen approfondi et que l'on se demande si cela a du sens ou s'il y a une meilleure façon de faire les choses. Je me demande si c'est vraiment à nous de le faire — parce que nous sommes des gens occupés — et si cela ne va pas un peu au-delà de nos compétences, dans la mesure où on nous demande de remplacer toute une chose par toute une autre chose. Ne serait-il pas préférable de vous redonner le dossier, à vous et à la Chambre en disant, eh bien, trouvez la bonne façon de procéder à l'aide d'un vrai processus?

Comme l'a dit le sénateur Wells, nous ne voulons pas que les gens se réveillent un jour et disent oh! je n'avais pas réalisé que quelqu'un s'était emparé de mon terrain. Ne serait-il pas préférable de vous redonner le dossier pour que vous trouviez le bon processus et que vous le suiviez?

M. Masse : Il y a une ou deux choses. Je comprends. Encore une fois, c'était un processus législatif dont on s'était déjà servi. Il y a aussi la question de savoir si, parmi ces terrains, il y en a qui ne sont pas des propriétés publiques. Alors, on se dirait que quelqu'un, quelque part, voudrait nous communiquer les coordonnées géographiques, parce que nous ne pouvons pas réfuter ce que nous ne savons pas.

Le sénateur Cardozo : Comment les gens sauraient-ils ce qui se passe? Après tout, tout le monde est occupé et, si nous sommes ici à Ottawa en train de régler ce dossier...

Mr. Masse: I know that. Let's assume that argument is correct. If somebody out there has this information, we just need to find this information. Why it is not being brought forth, because if that's true, then we can make those amendments. We used the science that is available and the legal process that was conducted through the Library of Parliament on how to create a national urban park. We used that.

Senator Cardozo: In closing, given our bicameral system, this is also a very interesting political science kind of exercise that I am finding interesting. Wouldn't it be better for us to say the proposer of the bill should get this right, rather than us rewriting the bill so much to get it right?

Mr. Masse: The problem that we have is time. If we throw this process out, we throw ourselves into an unproven process with park policy, which is not legislation, which also is not what everybody is asking for. And then we have the Gordie Howe International Bridge coming online, where we will have tens of thousands of vehicles per day in the midst of migratory species coming back across from the United States back into Canada. It will undermine other types of park systems we have that are connected to this with the migratory patterns.

That's why I hope we try to fix this bill. I know the second sober thought is used as a saying, as you have, but the reality is we have two chambers for a reason. It's because two chambers can get things done better than one chamber. I think that's what we're here to do.

I know everybody is busy, but I can tell you time is of the essence. If this will mitigate climate change, and be part of reconciliation, which we promise so much, and we have some of these key elements part of it, I think it is our obligation to act on it if we can.

Senator Cardozo: I get that. Thanks.

[Translation]

Senator Verner: I have a quick question for you, Mr. Masse. You mentioned that you worked with First Nations, the Indigenous peoples affected and the Library of Parliament. Have you worked with Parks Canada officials to try to align your initiative as much as possible with the broader process Parks Canada is developing?

M. Masse : Je le sais. Disons que l'argument est bon. Si quelqu'un quelque part possède cette information, nous n'avons qu'à la trouver. Pourquoi ne nous est-elle pas communiquée? Parce que, si c'est vrai, nous pouvons faire ces amendements. Nous avons utilisé les données scientifiques disponibles et le processus juridique réalisé par la Bibliothèque du Parlement pour savoir comment créer un parc national urbain. Nous avons utilisé cela.

Le sénateur Cardozo : Pour conclure, compte tenu de notre système bicaméral, je trouve que c'est un genre d'exercice de science politique très intéressant. Ne serait-il pas mieux de dire que le parrain du projet de loi devrait proposer un bon projet de loi, plutôt que d'avoir à le réécrire plusieurs fois pour l'améliorer?

M. Masse : Le problème, c'est que nous manquons de temps. Si nous nous débarrassons de ce processus, nous allons nous retrouver avec un processus non éprouvé, une politique sur les parcs, et non une loi sur les parcs, et ce n'est pas non plus ce que tout le monde demande. Puis, il y aura l'ouverture du pont international Gordie-Howe, que des dizaines de milliers de véhicules emprunteront chaque jour, pendant que les espèces migratrices reviennent au Canada depuis les États-Unis. Cela nuira aux autres systèmes de parcs liés à ce pont ainsi qu'aux comportements migratoires.

C'est pourquoi j'espère que nous tenterons de corriger ce projet de loi. Je sais que l'on utilise parfois l'expression « second examen objectif », comme vous l'avez fait, mais le fait est que nous avons deux Chambres pour une raison. C'est parce que deux Chambres font mieux les choses qu'une seule Chambre. Je crois que c'est pour cela que nous sommes ici.

Je sais que tout le monde est occupé, mais je peux vous dire que le temps est compté. Si cela peut atténuer les changements climatiques et contribuer à la réconciliation, que nous promettons tellement, et que nous avons aussi certains des éléments clés, je crois que nous avons l'obligation d'agir lorsque nous le pouvons.

Le sénateur Cardozo : Je comprends. Merci.

[Français]

La sénatrice Verner : J'ai une brève question pour vous, monsieur Masse. Vous avez indiqué avoir travaillé avec les Premières Nations, les peuples autochtones concernés et la Bibliothèque du Parlement. Avez-vous travaillé avec les fonctionnaires de Parcs Canada pour tenter d'arrimer le mieux possible votre initiative au processus plus large que Parcs Canada est en voie d'établir?

[English]

Mr. Masse: No. Not at this time because the process right now determines what Parliament decides. They have been very helpful. They have been in my constituency doing different events related to a number of different things, and the relationship is strong and good. But nobody has presented any of those additional things for us at this time because we're looking at two different policies here. We're looking at creating a national park that is consistent with what has been done in the past, and we're also looking at the government having an urban park policy, which they are still working on right now. I think their testimony will be rather good as part of this process.

I can tell you, again, what we're consistently hearing from this is that we want the highest environmental standards, and that's the issue that we're really dealing with.

Senator Verner: Thank you.

Senator McCallum: Thank you for the work, especially with mitigating climate change and what I see as environmental racism.

But I do have a problem. I don't understand what is happening here. It just seems that there is so much in the air, and I don't know what we would be agreeing to if we support the bill. So the 2024 federal budget proposes to allocate \$36.1 million over five years to develop Ojibway Park with ongoing funding of \$4.6 million annually for operations and maintenance.

The budget states that the Ojibway national urban park is to be developed in partnership with the city of Windsor and Indigenous partners, including the Walpole Island First Nation and Caldwell First Nation. Given that the federal budget would allocate funding to establish and operate the proposed Ojibway national urban park, is Bill C-248 necessary and how do the main project partners and other interested stakeholders feel about there being two separate processes to establish this park?

Mr. Masse: Thank you, senator, for that question.

Having the testimony in the past, they've wanted legislation. Again, the government's urban park policy plan is not legislation.

Here is what the minister said at the committee:

Ensuring that these lands can benefit from the highest level of protection is more important than ever. This legislation is the critical step to ensure Parks Canada has the authority and tools required to protect these lands for current and future generations

[Traduction]

M. Masse : Non. Pas pour le moment, parce que le processus détermine actuellement les décisions que prendra le Parlement. Les fonctionnaires ont été d'une grande aide. Ils sont venus dans ma circonscription dans le cadre de différents événements concernant plusieurs choses, et nous entretenons une bonne et solide relation avec eux. Mais personne ne nous a parlé pour le moment de ces autres choses parce qu'il est question ici de deux politiques différentes. Nous voulons aménager un parc national qui s'harmonise avec ce qui a déjà été fait et nous voulons également que le gouvernement élabore une politique sur les parcs urbains, sur laquelle il travaille encore. Je crois qu'il aura des choses assez bonnes à dire dans le cadre de ce processus.

Je peux vous dire, une fois de plus, ce que les gens nous disent constamment, c'est qu'ils veulent les normes environnementales les plus élevées qui soient, et c'est de cela qu'il est question ici.

La sénatrice Verner : Merci.

La sénatrice McCallum : Merci du travail que vous faites, plus particulièrement pour lutter contre les changements climatiques et contre ce que je considère comme du racisme environnemental.

Mais j'ai un problème. Je ne comprends pas ce qui se passe ici. Il me semble que nous avons abordé une foule de sujets, et j'ignore ce que nous accepterions si nous soutenons le projet de loi. Donc, le budget fédéral de 2024 propose d'allouer 36,1 millions de dollars sur cinq ans pour l'aménagement du parc Ojibway et d'octroyer un financement permanent de 4,6 millions de dollars annuellement pour son exploitation et son entretien.

Le budget indique que le parc urbain national Ojibway sera créé en partenariat avec la Ville de Windsor et des partenaires autochtones, dont les Premières Nations de Walpole Island et de Caldwell. Étant donné que le budget fédéral accorderait du financement pour la création et l'exploitation du parc urbain national Ojibway, le projet de loi C-248 est-il nécessaire? Et que pensent les principaux partenaires du projet et les autres intervenants intéressés du fait qu'il y a deux processus distincts pour la création de ce parc?

M. Masse : Merci, sénatrice, de poser la question.

Nous avons entendu les témoignages, dans le passé, et ils voulaient une loi. Une fois de plus, la politique du gouvernement sur les parcs urbains n'est pas une loi.

Voici ce qu'a dit le ministre au comité :

Il est plus important que jamais de veiller à ce que ces terres puissent bénéficier du plus haut niveau de protection possible. Cette loi est l'étape essentielle pour s'assurer que Parcs Canada dispose de l'autorité et des outils nécessaires pour protéger ces terres pour les générations actuelles et futures.

That's Bill S-14. That is what I'm trying to do — to amend the Canada National Parks Act. So, those are the minister's own words.

Also you had strategic planning and policy person, Jewel Cunningham, who stated:

. . . the best protection we can offer lands is under the National Parks Act. It is where ecological integrity is first and foremost, and where we have the strongest enforcement measures

That is the difference we are looking at here with regard to the two processes that are potentially out there. We have used the tools to try to improve the National Parks Act. Maybe the word "urban" suggests something. I can tell you this much: The type of biodiversity at this place is exceptional, and it is unheard of in many other parts. What we're trying to do is to put it into the best framework for protection for the future.

It is why I have enjoyed the support of a number of different groups and organizations over the years, because even as they've gone through the consultations with the park policy proponent, they are recognizing that that is not going to meet the standards. Even under the park's policy, if you go to their websites and look at the comments, they say that they may end up with legislation anyway. So why wait? If we're supposed to be taking reconciliation responsibly, protecting against climate change and protecting species, then our partners are telling us they would prefer legislation.

It is not perfect by any means, but we have redresses to take care of some of these things. We can amend the bill ourselves here, and we can also send it with a draft to have an amendment to actually give time for it to be brought into force. There are also legal courses that take place on a regular basis if there are issues out there. I don't know of these properties — again — that are supposedly in here. We don't want them in here. We did everything we possibly could to avoid that. The support I have received from the Conservative Party, the Bloc Québécois and the Liberals — we've all talked about the same thing. We don't want the land that shouldn't be in here, in here. That's why it was passed.

Yes, it is imperfect. I'm sorry that we're having to deal with it here. But that's why I appreciate the opportunity to come here. I appreciate what the Senate does. If the Senate can improve this bill, then let's do it.

Senator McCallum: Thank you. Section 10-1 of the Canada National Parks Act provides the minister the authority to come into agreements with federal and provincial ministers, agencies,

C'est le projet de loi S-14. C'est ce que j'essaie de faire, modifier la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Ce sont les paroles mêmes du ministre.

Il y avait également une responsable des politiques et de la planification stratégique, Jewel Cunningham, qui a fait la déclaration suivante :

... la meilleure façon de protéger ces terres est par l'entremise de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. L'intégrité écologique y est une priorité et elle nous donne les mesures d'application les plus strictes qui soient pour lutter...

C'est la différence à noter ici entre les deux processus qui pourraient être utilisés. Nous avons tenté d'améliorer la Loi sur les parcs nationaux à l'aide de ces outils. Peut-être que le mot « urbain » évoque quelque chose. Mais je peux vous dire que le type de biodiversité à cet endroit est exceptionnel et inexistant dans bien d'autres régions. Ce que nous essayons de faire, c'est de mettre en place le meilleur cadre législatif qui soit pour assurer sa protection pour l'avenir.

C'est pourquoi j'ai bénéficié du soutien de plusieurs groupes et organisations au fil des ans, parce que, même lorsqu'ils menaient des consultations auprès des partisans d'une politique sur les parcs, ils ont reconnu que cela ne satisferait pas aux normes. Et même avec une politique sur les parcs, si vous consultez les commentaires sur leurs sites Web, ils disent qu'ils pourraient se retrouver avec une loi de toute manière. Donc, pourquoi attendre? Si nous sommes censés parvenir à la réconciliation de manière responsable, lutter contre les changements climatiques et protéger les espèces, alors nos partenaires nous disent qu'ils préféreraient qu'il y ait une loi.

Ce n'est pas parfait, loin de là, mais nous avons des recours pour voir à ces choses. Nous pouvons modifier nous-mêmes le projet de loi, ici, et nous pouvons également envoyer une ébauche et formuler un amendement pour préciser le moment de l'entrée en vigueur. On fait également appel régulièrement à des recours juridiques lorsqu'il y a des problèmes, là-bas. Je ne suis pas au courant des terrains — une fois de plus — qui sont censés être là. Nous ne voulons pas qu'ils y soient. Nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter cela. Le soutien que j'ai reçu du Parti conservateur, du Bloc québécois et des libéraux... nous avons tous parlé de la même chose. Nous ne voulons pas que des terrains qui ne devraient pas y être inclus s'y trouvent. C'est pourquoi le projet de loi a été adopté.

Oui, c'est imparfait. Je suis désolé que nous ayons à nous en occuper ici. Mais c'est pourquoi je suis reconnaissant d'avoir la possibilité de venir ici. J'apprécie ce que le Sénat fait. Si le Sénat peut améliorer ce projet de loi, alors faisons-le.

La sénatrice McCallum : Merci. Selon le paragraphe 10(1) de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, le ministre peut, pour l'application de cette loi, conclure des accords avec des

local and Aboriginal governments, bodies established under land claims agreement and other people and organizations for carrying out the purposes of the act.

Usually, with parks or when there are First Nations and Inuit groups who are the rights holders, they are mentioned in the bill. I do not see that here.

What can be done to ensure that Indigenous stewardship would be supported and respected, especially looking at that Zug Island where there are coal and steel? Are the emissions affecting the park now, and will they continue to affect it?

Mr. Masse: Yes. Thank you. That is a good question. So, yes, they are. The steel plant has been decommissioned. If you remember the old story of the “Windsor Hum,” that was the noise emanating from that island. Even though it is not from Windsor, we got named in it. I do not know why that happened but it happened. Caldwell First Nation — the rights holder — want legislation. They are asking for legislation. I would have Chief Duckworth here about that. If that is what you are looking for? They have signed a memo of understanding which is excellent with Parks Canada for Point Pelee and for this park as well. It was a wonderful advancement in their relationship. We’re seeing improvements there.

Again — and this is where my American counterparts are interested in this too — the wildlife refuge created on the U.S. side was created with Canada. It is the only one in North America, and it is to the highest standard. They will be looking at us and wondering why, environmentally, we do not have the highest standards for a place across the river just a few miles down. Sorry to use both miles and kilometres; I’m from Windsor, so we use both metric and imperial. But they are really that close. The U.S. is putting a lot of money into the Great Lakes and other places. That is why there is an interest in trying to have the highest standards for this park.

Senator Galvez: Thank you, Mr. Masse, for coming to our committee and for clarifying this situation. I think that everyone is for protecting the park and protecting this habitat for the migratory species and advancing reconciliation. I think that is very clear.

I will also add to what my colleague, Senator Miville-Dechéne, said — that when you are doing a private members’ bill, you don’t have all the resources, and time is of the essence.

I remember when we were studying Bill S-14. One of my questions to the witness was, “What are the criteria for defining a national park or an urban park?” While for national parks, it was

ministres ou organismes fédéraux ou provinciaux ainsi qu’avec des administrations locales ou autochtones, des organismes constitués dans le cadre d’accords sur des revendications territoriales, d’autres personnes ou des organisations non gouvernementales.

Normalement, lorsqu’il est question de parcs ou de Premières Nations et de groupes inuits qui sont les détenteurs de droits, ils sont mentionnés dans le projet de loi. Ce n’est pas le cas ici.

Que faut-il faire pour s’assurer que l’intendance autochtone soit soutenue et respectée, surtout en ce qui concerne l’île Zug, où il y a du charbon et de l’acier? Les émissions affectent-elles le parc maintenant et continueront-elles de l’affecter?

M. Masse : Oui. Merci. C’est une bonne question. Donc, oui, elles l’affectent. L’aciérie a été mise hors service. Je ne sais pas si vous vous souvenez de l’histoire du « bourdonnement de Windsor », du bruit qui émanait de l’île. Même si le bruit ne provenait pas de Windsor, il en a pris le nom. Je ne sais pas pourquoi, mais c’est ainsi. Les membres de la Première Nation de Caldwell — les détenteurs de droits — veulent une loi. Ils demandent une loi. J’aurais invité la cheffe Duckworth ici pour en parler. Est-ce bien cela que vous voulez? Ils ont signé un excellent protocole d’entente avec Parcs Canada, pour la Pointe-Peléé et pour le parc, et leur relation s’est considérablement améliorée. Nous voyons les améliorations.

Une fois de plus — et c’est pourquoi mes homologues américains s’intéressent également à ce dossier —, le refuge faunique créé du côté des États-Unis a été créé en collaboration avec le Canada. C’est le seul refuge du genre en Amérique du Nord et il satisfait aux normes les plus élevées. Mes homologues se demanderont pourquoi, du point de vue environnemental, nous n’adoptons pas les normes les plus élevées, alors que notre parc est situé de l’autre côté de la rivière, à quelques milles de distance. Désolé de parler de milles et de kilomètres; je viens de Windsor, et nous utilisons le système métrique et le système impérial. Mais ils sont très proches. Les États-Unis investissent beaucoup d’argent dans les Grands Lacs et ailleurs. C’est pourquoi il faut que les normes les plus élevées soient appliquées dans ce parc.

La sénatrice Galvez : Merci, monsieur Masse, d’être venu témoigner devant notre comité et d’avoir clarifié la situation. Je crois que tout le monde est pour la protection du parc et de l’habitat des espèces migratrices et pour l’avancement de la réconciliation. Je crois que c’est très clair.

Je veux également ajouter quelque chose à ce que ma collègue, la sénatrice Miville-Dechéne, a dit au sujet des projets de loi d’initiative parlementaire, c’est-à-dire qu’il manque de ressources et que le temps est compté.

Je me souviens que, lorsque nous étions en train d’étudier le projet de loi S-14, j’ai demandé aux témoins quels étaient les critères pour définir un parc national ou un parc urbain. Les

a little bit more advanced, for urban parks there was almost nothing. I remember. “How are you doing that?” They said, “We go by initiatives. If there is an initiative of Indigenous peoples or anybody else, we’ll hear that.” So, I think that they are progressing, but they are behind you. This is my understanding.

However, because you are ahead, you are facing these situations. So, potential for private lands within the coordinates that you are given — this is one issue. Relationship with the lands that are owned by the province. The fact that there is no clear policy for urban parks. These are the three things. I want you to talk to me about the sense of urgency and the sense that we cannot wait anymore for Parks to reach out to you.

Mr. Masse: Thank you for the question. The challenge is that we do have a policy that’s going to be created, but we don’t know what it is. The policy may actually lead back to legislation. Right now with the Gordie Howe International Bridge coming online — it has taken so long to get here, and it is going to be opening up — we don’t know what is going to take place with regard to the properties next to it. That is a critical issue because those consequences could be very real to the migratory species and so forth. We may have to deploy other types of protections that are necessary.

We have also put our international reputation on the line by pushing for U.S. Wildlife — as I mentioned — on the U.S. side to be a part of creating that with Canada even having elected officials, and at the same time not reciprocating on the Canadian side. If we do not move on this, we could also have another government come into place that would actually take a public policy and remove it. That is a real issue that could take place. It has happened in the time that I have been here. I have seen it happen when governments come and go. I don’t want to speak on what a government may or may not do in the future. We hope that we all would support continuing this, but public policy is not the same as legislation. That is the key here to finding a way.

Again, we’re also going to have to assume that Parks Canada got all of its land surveying completely done properly, which hasn’t happened in the history of the organization either. There have been times when there have been adjustments to property back and forth. That is one of the things that we have to keep in mind as well. Until we get the final commitment and an agreement from all of the land owners together, there might be adjustments. Of course, they have more resources, are on the ground now and are looking at the different things that they weren’t looking at before. That took place because there is a

critères concernant les parcs nationaux étaient un peu plus étoffés, mais il n’y avait pratiquement aucun critère au sujet des parcs urbains. Je me souviens d’avoir demandé « Comment faites-vous? » Ils ont répondu : « Nous nous fondons sur les initiatives. S’il y a une initiative menée par des Autochtones ou par n’importe qui d’autre, nous allons en tenir compte. » Donc, je crois que le gouvernement fait des progrès, mais qu’il est en retard sur vous. C’est ce que je comprends.

Toutefois, comme vous avez une longueur d’avance, vous vous retrouvez face à certains problèmes. La possibilité que des parcelles privées soient incluses dans les coordonnées qui vous sont communiquées est un problème. Les liens avec les terres appartenant à la province. Le fait qu’il n’y a aucune politique claire concernant les parcs urbains. Ce sont les trois grands enjeux. J’aimerais que vous me parliez du sentiment d’urgence et du fait que nous ne pouvons plus attendre que Parcs vous tende la main.

M. Masse : Merci de poser la question. Le problème, c’est que nous savons qu’une politique sera élaborée, mais que nous en ignorons la teneur. Cette politique mènera peut-être à une loi. À l’heure actuelle, compte tenu de l’ouverture du pont international Gordie-Howe — il a fallu bien du temps avant que le pont ne soit inauguré —, nous ignorons ce qu’il va advenir des propriétés à proximité. C’est un problème important parce que les conséquences pourraient être bien réelles pour les espèces migratrices et ainsi de suite. Nous devons peut-être déployer d’autres moyens de protection au besoin.

Nous avons également mis notre réputation internationale en jeu en demandant au service américain de la faune — comme je l’ai mentionné — de participer avec le Canada à la création du parc; nos élus canadiens ont même exercé des pressions du côté américain en ce sens, alors que nous n’en faisons pas autant du côté canadien. Si nous n’agissons pas, un autre gouvernement pourrait être élu et adopter une politique publique éliminant tout cela. C’est un véritable problème qui pourrait se poser. Cela s’est produit depuis que je suis ici. Je l’ai constaté lorsqu’il y a eu des changements de gouvernement. Je ne veux pas m’avancer sur ce qu’un gouvernement fera ou ne fera pas. Nous espérons que tout le monde voudra poursuivre cette initiative, mais une politique publique, c’est bien différent d’une loi. C’est là un point essentiel pour nous guider vers une solution.

Une fois de plus, nous devons également présumer que Parcs Canada a fait tous les relevés topographiques nécessaires, ce qui n’est d’ailleurs jamais arrivé dans l’histoire de l’organisation. Il arrive parfois que des ajustements doivent être apportés, une ou plusieurs fois, aux limites d’un terrain. C’est une chose qu’il faut également garder à l’esprit. Jusqu’à ce que nous ayons l’engagement final et l’accord de tous les propriétaires fonciers, il y aura peut-être des ajustements à apporter. Bien entendu, ils disposent de plus de ressources, travaillent actuellement sur le terrain et examinent des choses qu’ils n’examinaient pas avant.

movement to have this as a national park in name is not the one we want; actually in legislation is what we want.

Senator Galvez: Just a curiosity: I think the Minister of Environment voted in favour of your bill?

Mr. Masse: Yes, he did. I will be meeting with him later today. Again, we're looking at improvements to the bill from the Senate to address the very good concerns raised during your original debate and here today.

The Chair: If I could ask a couple of questions.

First, I'll make the observation that expropriating a piece of land when it has not been identified and is subsequent to the definition of that area really complicates the issue. I have been involved in a couple of these. It is really complicated.

For the sake of sharing information, I understand that what you are proposing is a private member's bill, but the budget document that has been submitted by the House of Commons more recently also gives you the right to include this project in that budget bill.

For the sake of information, could you describe to our audience why you have two choices, what choice you made and why you made the choice of which venue you want to use?

Mr. Masse: We started this before the urban park policy process was taking place. We went to the legislative branch that does the work of drafting private members' legislation, which is open to everyone in Parliament. It is very skilled work. We get a high degree of support from them.

This is what they came back with as the best way to amend the Canada National Parks Act to protect the properties. That is why the bill has a bunch of geography points and then it slides it under the umbrella of Parks Canada and other forms. That is why we went with this process and why we still feel that is the best one to go forward with.

The Chair: Why not leave it in the budget bill, which automatically gets passed —

Mr. Masse: It is going in the budget bill too, but that also increases our opportunity. That is a good thing. The government put \$130 million toward urban parks across Canada. In this budget bill, they specifically reference Ojibway, which gives us another venue.

Cela se produit parce que les gens se sont mobilisés pour que ce parc, qui est un parc national de nom, soit protégé par la loi.

La sénatrice Galvez : Par curiosité, je crois que le ministre de l'Environnement a voté en faveur de votre projet de loi?

M. Masse : C'est exact. Je vais le rencontrer plus tard aujourd'hui. Encore une fois, nous envisageons d'apporter des améliorations au projet de loi du Sénat en réaction à certaines des très bonnes préoccupations soulevées lors de votre débat original et ici aujourd'hui.

Le président : J'aimerais poser deux ou trois questions.

Premièrement, j'ai fait observer qu'exproprier une parcelle de terre alors qu'elle n'a pas été désignée et à la suite de la définition de cette zone complique vraiment la question. Je me suis retrouvé dans quelques-unes de ces situations. C'est très compliqué.

Dans un souci d'échange d'information, je crois comprendre que vous proposez un projet de loi d'initiative parlementaire, mais le document budgétaire présenté par la Chambre des communes récemment vous donne également le droit d'inclure ce projet dans ce projet de loi d'exécution du budget.

Par souci d'information, pourriez-vous expliquer à notre public pourquoi il y a deux options, quel choix vous avez fait et pourquoi vous avez fait le choix du lieu que vous souhaitez utiliser?

M. Masse : Nous avons commencé cela avant que le processus de la politique sur les parcs urbains ne soit en place. Nous nous sommes adressés à l'organe législatif chargé de la rédaction des projets de loi d'initiative parlementaire, qui est ouvert à tout le monde au Parlement. C'est un travail très spécialisé. Nous recevons de cet organe un très grand niveau de soutien.

C'est la proposition qu'il nous a faite comme meilleur moyen pour modifier la Loi sur les parcs nationaux du Canada afin de protéger les propriétés. C'est pourquoi le projet de loi comporte une foule de points géographiques, puis il les place sous l'égide de Parcs Canada et d'autres instances. C'est pourquoi nous avons opté pour ce processus et nous estimons toujours que c'est le meilleur avec lequel aller de l'avant.

Le président : Pourquoi ne pas le laisser dans le projet de loi d'exécution du budget, qui est automatiquement adopté...

M. Masse : Cela sera aussi inséré dans le projet de loi d'exécution du budget, mais cela accroît également nos possibilités. C'est une bonne chose. Le gouvernement a investi 130 millions de dollars pour les parcs urbains de l'ensemble du Canada. Dans le projet de loi d'exécution du budget, on fait précisément référence au parc Ojibway, ce qui nous donne un autre lieu.

Another concern raised is where the money would come from. It would normally come from the existing park's budget, as we add in the geography of this park. But now the government has acknowledged that this land is significant enough that it requires resources. It is a good thing. It gives us more flexibility.

Senator Sorensen: As you are aware, I know firsthand how challenging it is to manage a town within a national park under the stringent rules of the Canada National Parks Act.

My knowledge suggests that normally it is Natural Resources Canada that would do the coordinates for a national park, not the Library of Parliament. I stated in a speech I gave that it was Natural Resources Canada that defined 16 private parcels of land included in Bill C-248. That might have been the source that could have helped.

I have to imagine that the creation of this park will create logistic challenges for the adjacent municipalities in the Windsor area. Again, the bill is only coordinates. None of those logistical challenges are addressed.

I'm wondering why you opted to incorporate this park under the Canada National Parks Act rather than, say, the Rouge National Urban Park Act, which has in place provisions to address municipal issues.

On one of your comments: Rouge National Urban Park has many species at risk. With that legislation, Parks Canada separated legislation that protects them. Species at risk legislation protects them either way. The Species at Risk Act, or SARA, protects them either way. I don't know why you went to the Canada National Parks Act when there is current legislation for Rouge National Urban Park.

Mr. Masse: That is a good question. The Rouge is a one-off bill.

Senator Sorensen: But they are the only park.

Mr. Masse: Yes. I don't think that adding it to the Rouge would make the legal process binding. I think it would have been thrown out, actually. I have been working with the people who worked on the Rouge. The Rouge is different. It includes farms and highways. I have been there many times. It has a lot of endangered species. It is beautiful and amazing. That is why it is unique.

The Rouge had a lot of private property. This doesn't have private property, other than the allegation of private property, which we want to get out of the bill. We just want the city, provincial and federal property. If, in the future, people want to

On s'inquiète également de savoir d'où provient l'argent. Il proviendrait habituellement du budget du parc existant, puisque nous ajoutons à la superficie de ce parc. Mais le gouvernement vient de reconnaître que ce territoire est suffisamment important pour nécessiter des ressources. C'est une bonne chose. Cela nous donne plus de flexibilité.

La sénatrice Sorensen : Comme vous le savez, je sais d'expérience à quel point il est difficile de gérer une ville située dans un parc national selon les règles strictes de la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

À ma connaissance, c'est habituellement Ressources naturelles Canada qui définit les coordonnées d'un parc national, et non pas la Bibliothèque du Parlement. Dans un discours que j'ai prononcé, j'ai dit que c'était Ressources naturelles Canada qui définissait 16 parcelles de terrain privé incluses dans le projet de loi C-248. C'est peut-être la source qui aurait pu aider.

Je me dis que la création de ce parc créera des défis logistiques pour les municipalités adjacentes dans la région de Windsor. Encore une fois, le projet de loi ne traite que de coordonnées. Aucun de ces défis logistiques n'est mentionné.

Je me demande pourquoi vous avez choisi d'intégrer ce parc dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada plutôt que, disons, dans la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, qui contient des dispositions traitant des questions municipales.

Pour réagir à l'un de vos commentaires, le parc urbain national de la Rouge comporte de nombreuses espèces en péril. Avec cette loi, Parcs Canada sépare la législation qui les protège. La législation sur les espèces en péril les protège d'une façon ou d'une autre. La Loi sur les espèces en péril, ou LEP, fait de même. Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes tournés vers la Loi sur les parcs nationaux du Canada alors qu'il existe actuellement une loi pour le parc urbain national de la Rouge.

M. Masse : C'est une bonne question. La loi sur la Rouge est un projet de loi ponctuel.

La sénatrice Sorensen : Mais il s'agit du seul parc.

M. Masse : Oui. Je ne pense pas que son ajout à la loi sur la Rouge rendrait le processus juridique contraignant. Je pense qu'on l'aurait retiré, en fait. J'ai travaillé avec des gens qui ont travaillé sur la loi sur la Rouge. Dans ce cas-là, c'est différent. Elle inclut des fermes et des autoroutes. J'y suis allé à de nombreuses occasions. Le parc compte beaucoup d'espèces menacées. Il est magnifique et incroyable, et c'est pourquoi il est unique.

La Rouge comprenait beaucoup de propriétés privées. Dans ce cas-ci, il n'y a pas de propriétés privées, sauf pour l'allégation de propriété privée, que nous voulons faire retirer du projet de loi. Nous voulons seulement inclure la propriété municipale,

add property, that is where Bill S-14 comes in and you add in those components later on to adjust it.

The Chair: Has the province acknowledged your process? Are they onside as well?

Mr. Masse: Yes, they are. They are waiting for negotiations. You could call MP Andrew Dowie as a witness.

Senator Sorensen: We have done so. You might not be aware. We received a letter from MPP Dowie yesterday, as Parliamentary Assistant to the Minister of the Environment, Conservation and Parks. If you have not seen his letter, you should see it. It has some concerns.

Mr. Masse: Of course, it has some concerns. They've been trying to negotiate with Parks Canada. They've had to negotiate in the media, and they don't want to do that. They want to sit down and negotiate a proper land transfer. That is why, again, the urban parks policy plan doesn't have the same commitment under the national parks process, which is the follow-through. That is where we are at.

Senator Wells: It seems that you have to find a solution. You have a timeline on that solution, and one of those timelines is the Gordie Howe International Bridge and the effects that will come from that.

In reference to Senator Cardozo's comments, it is probably not the Senate's job to fix the bill in the way that it needs to be fixed. We can't go out and do the gazette process, which I mentioned earlier, and try to identify landowners and redraw the boundaries that are stated in the bill.

I am trying to think of a solution for you. One solution might be that until this can be done in the right way, have moratoriums put in place by the relevant municipal, provincial and federal governments or authorities — and the bands, perhaps — on development of the area that you would like to capture. I don't know if that is even possible, but it is another solution.

In your response to Senator Cardozo, to hear a senior MP from the New Democratic party extol the virtues of a bicameral system is heartwarming, and I thank you for that official policy of your party.

provinciale et fédérale. Si, dans l'avenir, les gens voulaient ajouter une propriété, c'est là qu'interviendrait le projet de loi S-14, et vous ajouteriez ces éléments plus tard pour l'adapter.

Le président : La province a-t-elle reconnu votre processus? Est-elle d'accord également?

M. Masse : Oui, elle l'est. Elle est en attente des négociations. Vous pourriez convoquer le député Andrew Dowie en tant que témoin.

La sénatrice Sorensen : Nous l'avons fait. Vous n'en êtes peut-être pas au courant. Nous avons reçu hier une lettre du député provincial Dowie, adjoint parlementaire à la ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Si vous n'avez pas vu sa lettre, vous devriez le faire. Elle soulève quelques préoccupations.

M. Masse : Bien sûr, elle soulève quelques préoccupations. Ils essaient de négocier avec Parcs Canada. Ils ont dû négocier dans les médias, et ce n'est pas ce qu'ils veulent faire. Ils veulent s'asseoir et négocier un transfert foncier en bonne et due forme. C'est pourquoi, encore une fois, le programme de la politique sur les parcs urbains ne comporte pas le même engagement dans le cadre du processus des parcs nationaux, c'est-à-dire le suivi. Voilà où nous en sommes.

Le sénateur Wells : Il semble que vous devriez trouver une solution. Vous avez un délai pour le faire, et l'un de ces délais tient au pont international Gordie-Howe et aux effets qui en découleront.

Pour revenir aux commentaires du sénateur Cardozo, ce n'est probablement pas le travail du Sénat de régler le projet de loi de la manière dont il doit être réglé. Nous ne pouvons pas nous lancer dans la procédure de publication de la *Gazette*, que j'ai mentionnée plus tôt, et essayer de repérer les propriétaires fonciers et de redessiner les frontières énoncées dans le projet de loi.

J'essaie de réfléchir à une solution pour vous. L'une d'entre elles pourrait être que, d'ici à ce que cela soit fait correctement, les autorités ou gouvernements compétents des municipalités, des provinces et du Canada — et les bandes, peut-être — mettent en place des moratoires sur l'exploitation de la région que vous aimeriez englober. Je ne sais pas si c'est même possible, mais c'est une autre solution.

Dans votre réponse au sénateur Cardozo, je trouve réconfortant d'entendre un député chevronné du Parti néo-démocrate vanter les vertus d'un système bicaméral, et je vous remercie d'en faire une politique officielle de votre parti.

Mr. Masse: If I can address that. I think you know that many times we have lobbied for Canada. I have never had a view of negativity toward the other chamber. That is well beyond my pay grade and ambitions when it comes to electoral politics.

I appreciate that. I think I'm known for that in the House too. There is a reason why the House supported this bill in the way it did and why it has support in terms of many other factors.

The City of Windsor also wants to move forward on this. We have two kinds of processes here, and both are imperfect. You are right; it is challenging. We don't want any private land in this at all. It has never been the intent. If somebody really had their property right now, wouldn't you think they would have come forward at a certain point in time and said, "Hey, by the way, I have a concern with this"?

It hasn't happened yet, but maybe it can still happen. That is where an amendment of coming into effect for up to a year would allow for the negotiation time and all those things that you are talking about to be cleared up. Then the bill would still advance, but it can't come into effect until it has gone through the negotiation process.

It would also put pressure on for those negotiations to take place. That is a common thing. That was part of the legislative review services that we went back to, because we heard the concerns brought up about this. We went back and got advice from them in terms of how it goes.

If not, there is a remedy. It would go, as it normally does, to the court system. But that would not be preferable. It could come into effect, and you could deal with those types of things. Again, I don't know which properties they are, but if we could get them out, that would be awesome.

The Chair: I suspect that the owner of land feels that he is in a better position to negotiate compensation after this law is passed than before. I think there's a good explanation for why they are not showing up. They will show up at the right time when it costs a lot of money.

Mr. Masse: Good point.

The Chair: Thank you, Mr. Masse, for your presentation and for being with us this morning. It is much appreciated. It was immensely useful information.

M. Masse : J'aimerais réagir à cela. Je pense que vous savez que nous avons à maintes reprises fait pression pour le Canada. Je n'ai jamais nourri d'attitude négative à l'égard de l'autre Chambre. Cela dépasse de loin mes compétences et mes ambitions pour ce qui est de la politique électorale.

Je vous remercie. Je pense que c'est aussi ainsi que l'on me connaît à la Chambre. Il y a une raison pour laquelle la Chambre a soutenu ce projet de loi de la manière dont elle l'a fait et pour laquelle il reçoit du soutien relativement à de nombreux autres facteurs.

La Ville de Windsor veut également faire avancer ce dossier. Nous avons deux types de processus ici, et les deux sont imparfaits. Vous avez raison; c'est difficile. Nous ne voulons absolument aucune terre privée dans ce cas-ci. Cela n'a jamais été l'intention. Si quelqu'un avait en ce moment une propriété, ne croyez-vous pas qu'elle se serait manifestée à un moment donné et aurait dit : « Hé, en passant, cela me pose problème »?

Cela n'est pas encore arrivé, mais il n'est peut-être pas trop tard. C'est pourquoi un amendement prévoyant une entrée en vigueur pouvant aller jusqu'à un an plus tard permettrait d'avoir le temps de négocier et de régler tous les problèmes dont vous parlez. Le projet de loi pourrait tout de même avancer, mais il ne pourrait pas entrer en vigueur jusqu'à ce qu'il ait franchi le processus de négociation.

Cela exercerait également des pressions pour que les négociations aient lieu. C'est quelque chose de courant. Cela faisait partie des services de révision législative vers lesquels nous nous sommes tournés, parce que nous avons entendu les préoccupations que cela a soulevées. Nous sommes retournés vers eux et avons obtenu leurs conseils concernant la façon de faire les choses.

Autrement, il y a un recours. La question serait soumise, comme c'est habituellement le cas, au système judiciaire. Mais ce n'est pas préférable. Le projet de loi pourrait entrer en vigueur, et vous pourriez vous occuper de ce genre de choses. Encore une fois, je ne sais pas de quelles propriétés il s'agit, mais si nous pouvions les retirer, ce serait formidable.

Le président : Je soupçonne que le propriétaire des terres estime qu'il est mieux placé pour négocier une indemnisation après l'adoption du projet de loi qu'avant. Je pense qu'il y a une bonne explication à la question de savoir pourquoi il ne se manifeste pas. Il le fera au bon moment lorsque cela coûtera beaucoup d'argent.

M. Masse : C'est un bon point.

Le président : Merci, monsieur Masse, d'avoir présenté votre exposé et d'être avec nous ce matin. Nous vous en sommes très reconnaissants. Votre exposé était très utile.

[Translation]

For our second panel, we welcome, from Parks Canada, Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations; Ron Hallman, President and Chief Executive Officer; Caroline MacIntosh, Executive Director, Protected Areas Establishment.

Welcome and thank you for being with us. You have five minutes for your opening remarks. Mr. Hallman, you have the floor.

[English]

Ron Hallman, President and Chief Executive Officer, Parks Canada: Good morning and thank you, chair for the opportunity to appear here on the traditional and unceded territory of the Algonquin Anishinaabe peoples. I'm pleased to be here with my colleagues and to make some opening remarks.

Parks Canada has served Canadians for 113 years, proudly stewarding a system of national historic sites, national parks and national marine conservation areas as well as the Rouge National Urban Park, the first of its kind in Canada.

We are very proud to lead the National Urban Parks Program that was announced and launched in 2021.

National urban parks offer powerful opportunities to conserve nature and support biodiversity, connect Canadians with nature and create pathways to support Indigenous reconciliation. They also create jobs and support local economies.

Since the program was launched in 2021, we have launched six projects with the signing of collaboration agreements across the country, including the one in Windsor. We have also developed a comprehensive national urban park policy that will be finalized this spring which will provide a framework to guide the designation and management of national urban parks. It is aligned with the preferred administrative models of the provincial and municipal jurisdictions and Indigenous partners with whom we work.

Under the policy, designation can proceed once partner agreements are concluded and funding sources are identified — all while maintaining existing protections, including those afforded under the Species at Risk Act.

We can also and we intend to continue working toward a legislative regime to ensure federal legal protections, while — and this is the key — respecting the jurisdictions of other partners.

[Français]

Pour notre deuxième groupe de témoins, nous accueillons, de Parcs Canada, Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations, Ron Hallman, président et directeur général, et Caroline MacIntosh, directrice exécutive, Établissement des aires protégées.

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Cinq minutes sont réservées pour vos allocutions d'ouverture. La parole est à vous, monsieur Hallman.

[Traduction]

Ron Hallman, président et directeur général, Parcs Canada : Bonjour et merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de comparaître ici sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin anishinaabe. Je suis heureux d'être ici avec mes collègues et de présenter quelques remarques préliminaires.

Parcs Canada est au service de la population canadienne depuis 113 ans, veillant fièrement à l'intendance d'un réseau de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, ainsi que du parc urbain national de la Rouge, le premier en son genre au Canada.

Nous sommes très fiers de diriger le Programme des parcs urbains nationaux qui a été annoncé et lancé en 2021.

Les parcs urbains nationaux offrent des possibilités considérables de conserver la nature et de contribuer à la biodiversité, de rapprocher les Canadiens de la nature et de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. De plus, ils favorisent la création d'emplois et soutiennent l'économie locale.

Depuis le lancement du programme en 2021, nous avons lancé six projets après avoir signé des ententes de collaboration d'un océan à l'autre, dont une à Windsor. Nous avons par ailleurs élaboré une politique nationale globale sur les parcs urbains nationaux qui devrait être achevée ce printemps. Cette politique fournit un cadre pour guider la désignation et la gestion des parcs urbains nationaux. Elle s'articule autour des modèles d'administration privilégiés des autorités municipales et provinciales et des partenaires autochtones avec qui nous travaillons.

Avec cette politique, la désignation est possible une fois les ententes avec les partenaires conclues et les sources de financement identifiées, le tout dans le respect des protections existantes, y compris de celles prévues dans la Loi sur les espèces en péril.

Nous sommes également en mesure et avons l'intention de continuer de travailler à l'établissement d'un régime législatif qui garantit les protections juridiques fédérales tout en — et c'est l'essentiel — respectant les compétences des partenaires.

In addition to these program level achievements, significant project-level results have also been achieved on the proposed national urban park in Windsor. For example, we established a multi-jurisdictional partner committee made up of local land administrators and the rights holding First Nations. We have actively engaged with the three First Nations of the Three Fires Council to advance their respective visions for shared governance. We acquired the Ojibway Shores lands, an ecologically vital parcel of land long sought by the community. We funded and supported the City of Windsor to acquire and prepare a second strategic parcel of land for inclusion in the park. We conducted foundational analysis studies and significant public and stakeholder engagements. We signed a relationship agreement with the Caldwell First Nation to explore shared governance and collaborative management and, subject to parliamentary approval, we are on the verge of securing funding for the park as proposed in Budget 2024. What remains to be done is completing the planning work and negotiating an agreement with partners to formally designate the park. I can tell you that Parks Canada is working toward that designation under existing authority in 2025.

In February 2022, the parallel process was initiated when private members Bill C-248 was introduced proposing that the Canada National Parks Act be used and that it be amended to enshrine a series of geographic areas as a national park in Windsor. I want to note, however, that the Canada National Parks Act creates a number of obligations on the minister and specific conditions that limit the effectiveness of that act in an urban environment. That is why the Rouge National Urban Park was created by separate legislation.

Further, it remains Parks Canada advice that several outstanding considerations should be addressed prior to the passing or coming into force of any legislation, whether through Bill C-248 or through specific fit-for-purpose new legislation as contemplated publicly by the minister.

Specifically for the Windsor site the following items require attention in our professional opinion: First, outstanding questions regarding boundaries, titles, private property rights and subsurface rights that if unaddressed may inadvertently limit the act of land holders to exercise their rights; second, similar issues with respect to provincial and municipal lands and infrastructure that, if undressed, may create operational uncertainty and pose constitutional risk; and, third, confirming that we have satisfied ourselves with all implicated Indigenous partners to ensure that their interests and rights are respected, that the honour of the Crown is maintained and that Canada meets its obligations under the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act.

Parallèlement aux progrès réalisés par le programme, des progrès importants ont été réalisés relativement au parc urbain national proposé à Windsor. Par exemple, nous avons formé un comité de partenaires multipartite composé d'administrateurs fonciers locaux et de représentants des Premières Nations détentrices de droits. Nous avons mobilisé activement les Premières Nations de la Confédération Three Fires afin de faire avancer leur vision d'une gouvernance partagée. Nous avons acquis les terres d'Ojibway Shores, une parcelle de terre vitale sur le plan écologique dont la protection était demandée depuis longtemps par la communauté. Nous avons financé et soutenu la Ville de Windsor pour qu'elle puisse acquérir et préparer une deuxième parcelle de terre stratégique en vue de son inclusion dans le parc. Nous avons réalisé des analyses fondamentales et des études, et des séances de mobilisation du public et des intervenants. Nous avons signé un protocole d'entente avec la Première Nation Caldwell pour étudier les options de gouvernance partagée et de gestion collaborative. Puis, sous réserve de l'approbation par le Parlement, nous sommes sur le point d'obtenir des fonds pour le parc, comme il a été proposé dans le budget de 2024. Il nous reste à terminer le travail de planification et à négocier une entente avec les partenaires pour désigner officiellement le parc. Je peux vous dire que Parcs Canada a travaillé en vue d'une désignation du nouveau parc en 2025, sous l'autorité de la politique actuelle.

En février 2022, un processus parallèle a été lancé lors du dépôt du projet de loi d'initiative parlementaire C-248, lequel propose de modifier la Loi sur les parcs nationaux du Canada afin d'y inscrire un ensemble d'aires géographiques comme parc urbain national à Windsor. Je tiens toutefois à souligner que la Loi sur les parcs nationaux du Canada crée un certain nombre d'obligations et de conditions spécifiques qui restreignent l'efficacité de la loi dans un environnement urbain. C'est précisément pour cette raison que le parc national urbain de la Rouge a été créé par une loi distincte.

De plus, Parcs Canada est encore d'avis que plusieurs questions en suspens doivent être réglées avant l'adoption ou l'entrée en vigueur de toute loi, que ce soit par l'entremise du projet de loi C-248 ou d'une nouvelle loi particulière et adaptée à l'objectif visé, comme le ministre l'a envisagé.

Pour le site de Windsor, en particulier, il convient de se pencher sur les points suivants : premièrement, les questions en suspens concernant les limites, les titres fonciers, les droits de propriété privée et les droits d'exploitation du sous-sol qui, si elles ne sont pas réglées, pourraient, par inadvertance, limiter la capacité des propriétaires fonciers à exercer leurs droits; deuxièmement, les questions semblables qui existent pour les terres et l'infrastructure municipales et qui, si elles ne sont pas réglées, pourraient entraîner une incertitude opérationnelle et un risque constitutionnel; et troisièmement, la confirmation que nous avons rempli nos obligations à l'égard de tous les partenaires autochtones concernés de façon à garantir que leurs intérêts et leurs droits sont respectés, que l'honneur de la

Chair and honourable senators, Parks Canada is excited to move forward on the proposed Windsor national urban park. We initiated this work less than three years ago and we want to build rapidly on the foundations that have been laid. I think our track record to date bears this out. We remain committed to working respectively with partners to address the outstanding considerations that I've identified to ensure that a truly national exceptional national urban park can be created in Windsor.

Thank you, chair.

[Translation]

The Chair: Thank you very much, Mr. Hallman.

[English]

Senator Wells: Thank you, panel. You called it the Windsor national urban park. Isn't it Ojibway national urban park or is this interchangeable?

Mr. Hallman: That's a good question. The nomenclature of Ojibway national urban park is what the private member's bill proposes and it may be what some other groups want. Normally, Parks Canada waits until we get through our negotiations and we work with our Indigenous partners in identifying a name to recommend to the minister and to Parliament. That hasn't happened yet, and so I referred to it as "Windsor."

Senator Wells: Understood. It wasn't the crux of my question.

You said in your opening statement that once partner agreements are included or completed, you also said — and this is important — respecting jurisdictions of our other partners. Further, near the end, you said — I will paraphrase — nothing will be triggered until there was a certainty that there was no limiting of land owners and their rights. I'm paraphrasing, but I think that's what you said. Did you hear the testimony of Mr. Masse? That's what we were talking about. It was restriction and identification of landowners.

Isn't this a process, especially under the Parks Canada jurisdiction, that will never end? If those conditions are met and we see no clear path to meet them, it seems to me that it won't happen.

Mr. Hallman: In the early days of Parks Canada's history, the governments of the day put lines on maps and said, "This is a new park." Lands were expropriated from Indigenous people, non-Indigenous people, et cetera. Every modern park has been

Couronne est préservé, et que le Canada satisfait à son obligation au titre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Monsieur le président et honorables sénateurs et sénatrices, Parcs Canada se réjouit d'aller de l'avant dans le projet du parc urbain national de Windsor. Nous avons entrepris ce travail il y a moins de trois ans et souhaitons bâtir rapidement sur les fondations qui ont été posées. Je crois que notre feuille de route jusqu'à maintenant en témoigne. Nous restons déterminés à travailler avec nos partenaires pour régler les questions en suspens que j'ai mentionnées, de manière à garantir la création d'un parc urbain national vraiment exceptionnel à Windsor.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Le président : Merci beaucoup, monsieur Hallman.

[Traduction]

Le sénateur Wells : Merci aux témoins. Vous l'avez appelé parc urbain national Windsor. Ce n'est pas plutôt le parc urbain national Ojibway, ou est-ce interchangeable?

M. Hallman : C'est une bonne question. La nomenclature du parc urbain national Ojibway est ce que propose le projet de loi d'initiative parlementaire, et c'est peut-être aussi ce que d'autres groupes veulent. Habituellement, Parcs Canada attend que nous ayons terminé nos négociations et que nous travaillions avec nos partenaires autochtones pour trouver un nom à recommander au ministre et au Parlement. Cela n'a pas encore été fait, donc je l'appelle parc « Windsor ».

Le sénateur Wells : C'est compris. Ce n'était pas le cœur de ma question.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que, lorsque les ententes entre partenaires sont incluses ou conclues... vous avez également dit — et c'est important — que vous respectez la compétence d'autres partenaires. De plus, vers la fin, vous avez dit — je vais paraphraser — que rien ne serait enclenché jusqu'à ce que vous ayez la certitude que rien ne restreint les propriétaires fonciers et leurs droits. Je paraphrase, mais je pense que c'est ce que vous avez dit. Avez-vous entendu le témoignage de M. Masse? C'est ce dont nous parlions. Il était question de restriction et de détermination des propriétaires fonciers.

Ne s'agit-il pas d'un processus, en particulier sous la responsabilité de Parcs Canada, qui ne se terminera jamais? Si ces conditions sont respectées et que nous ne voyons pas de voie claire pour y parvenir, il me semble que cela n'arrivera jamais.

M. Hallman : Au tout début de l'histoire de Parcs Canada, les gouvernements du jour ont tracé des lignes sur des cartes et dit : « Voici un nouveau parc ». On a exproprié des terres appartenant à des Autochtones, à des non-Autochtones, et cetera. Tous les

created with the collaboration of Indigenous partners, with communities and with provinces, and that is what we propose in this. The Rouge National Urban Park, this urban park, any other urban park, we will take the time and care to ensure that there are no private interests that get locked into the park. In fact, they get excluded or in some cases bought out, but it would never be our intent to create any kind of protected area that has private lands locked into them.

Senator Wells: I understand that's the intent. Intent is really important, but it is not always what happens. As I look to the future, if something does happen and someone says, "This is my piece of land, it's been in my family for years, here's the deed, I didn't know about this process that encompasses my land or, in fact, takes my land," the weight of the government — Parks Canada — and its legal and financial resources are much greater than any individual that is trying to protect their rights. I see that as the biggest risk in this. I don't know if the Senate is equipped to solve it.

Mr. Hallman: I might ask for my colleague Mr. Campbell to speak to that, but first I would like to say that in our consultation processes, we're very transparent. The boundary would be out there way before any legislation would come and way before this designation would come. In fact, we have put maps out already that show the park would be much larger than what the private member's bill proposes. The public can see it. If there were an issue there, they would not accidentally get tricked into being within our park.

Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations, Parks Canada: I'm sure the chair will remember that as the Rouge National Urban Park legislation went through, one of the things we were very careful to do was put an element within that piece of legislation that would allow for the removal of land without the court process for specific issues like this. If there were subsurface municipal infrastructure that went through, they wouldn't have to go to the Parks superintendent to say that water main burst, we need your authority not to flood everybody in the places beside, basements and all those sorts of things. That was done. If there had inadvertently been any private land included in it, there was a method of exclusion without having to go to the courts.

The Canadian National Parks Act does not envisage that. There are only two ways you can take land out of the Canada National Parks Act. One is through the courts, and the other is through legislation.

Senator Wells: Thank you.

parcs modernes ont été créés avec la collaboration des partenaires autochtones, ainsi que des collectivités et des provinces, et c'est ce que nous proposons. Pour le parc urbain national de la Rouge, ce parc urbain ou tout autre parc urbain, nous prendrons le temps et la peine de nous assurer qu'aucun intérêt privé n'est enfermé dans le parc. En fait, ils sont exclus ou, dans certains cas, rachetés, mais ce ne serait jamais notre intention de créer tout type d'aire protégée dans laquelle des terres privées sont enclavées.

Le sénateur Wells : Je crois comprendre que c'est l'intention. L'intention est très importante, mais ce n'est pas toujours ce qui se passe. Lorsque je regarde l'avenir, si quelque chose se passe et que quelqu'un dit : « C'est ma parcelle de terre, elle appartient à ma famille depuis des années, voici le titre, je n'étais pas au courant de ce processus qui enclave ma terre ou, en fait, prend ma terre », le poids du gouvernement — Parcs Canada — et ses ressources juridiques et financières sont beaucoup plus importants que tout particulier qui essaie de protéger ses droits. Je pense que c'est là le plus grand risque. Je ne sais pas si le Sénat est équipé pour le régler.

M. Hallman : Je pourrais demander à mon collègue, M. Campbell, d'en parler, mais j'aimerais d'abord dire que, dans le cadre de nos processus de consultation, nous avons été très transparents. La limite serait précisée bien avant que toute loi ne soit proposée et que cette désignation ne soit faite. En réalité, nous avons déjà publié des cartes qui montrent que le parc serait beaucoup plus grand que ce que propose le projet de loi d'initiative parlementaire. Le public peut le voir. S'il y avait un problème à cet endroit, personne ne se ferait piéger accidentellement en se retrouvant à l'intérieur de notre parc.

Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations, Parcs Canada : Je suis sûr que le président se rappellera que, lorsque la loi sur le parc urbain national de la Rouge a été adoptée, l'une des choses que nous avons vraiment pris soin de faire a été d'insérer dans ce projet de loi un élément qui permettait de retirer des terres sans recourir au processus judiciaire pour des questions particulières comme celle-ci. S'il y avait des infrastructures municipales souterraines, les intéressés n'auraient pas à s'adresser au surintendant de Parcs Canada pour dire que la conduite d'eau principale a explosé, qu'il nous faut votre autorisation pour ne pas inonder tout le monde, les sous-sols et ce genre de choses. C'est quelque chose qui a été fait. Si des terres privées avaient été incluses dans le projet de loi par inadvertance, il existait une méthode pour les exclure sans devoir passer devant les tribunaux.

La Loi sur les parcs nationaux du Canada n'envisage pas de telles dispositions. Il n'y a que deux moyens qui vous permettent de retirer des terres de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Le premier, ce sont les tribunaux, et le deuxième, la loi.

Le sénateur Wells : Merci.

Senator Sorensen: Thanks very much. First of all, I'm going to ask if you can provide the committee in writing the coordinates of the lands that Parks Canada already controls and if you can provide the coordinates to the lands that Parks Canada is exploring for the urban national park in Windsor. If you could, send those along.

Our previous witness made reference to maybe delaying this for a year or putting it in force in a year. I'm delighted to hear that 2025 is potentially the schedule for Parks Canada, ideally, to be operating the park. That was good information.

Do the coordinates of Bill C-248 overlap with existing municipal infrastructure, sewer lines, water lines, et cetera — which, again, I totally understand — and will it pose any challenges? On that subject, you made reference to subsurface infrastructure. Is there anything else this committee should know about activities that currently occur on the lands included in this bill, for instance, do any private businesses or companies hold subsurface rights?

Mr. Campbell: Yes. Certainly, we can share coordinates with the Senate about what is in the study area.

From the other two questions, certainly, from the subsurface rights, from our look at the proposal, there would be subsurface rights that would be infringed upon for Windsor Salt, for example, and I don't know whether they have been contacted through the private member's process or not. But, certainly, the Canada National Parks Act has strong obligations around subsurface to ensure that there isn't mining that goes on in the middle of parks across the country.

Senator Sorensen: That is frowned upon.

Mr. Campbell: Correct. We want to be able to enforce that provision, so there would be those discussions that would need to happen with Windsor Salt. That would be one of the elements if subsurface rights were included.

The other is, of course, municipal infrastructure that runs through the park. We don't have a full mapping at this date of all of the subsurface municipal infrastructure that it would go through, but it would be there anytime there is a roadway. It is strange in Canada not to have subsurface something running under roadways and sidewalks, as you well know, senator.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup. Tout d'abord, je vais vous demander si vous pouvez fournir au comité par écrit les coordonnées des terres que Parcs Canada contrôle déjà et les coordonnées des terres envisagées par Parcs Canada pour le parc national urbain à Windsor. Si vous le pouvez, envoyez-les-nous.

Notre témoin précédent a parlé de peut-être retarder cela pour un an ou de le mettre en vigueur dans un an. Je suis ravie d'entendre que 2025 pourrait être l'année prévue où Parcs Canada pourrait exploiter le parc. Voilà une bonne information.

Les coordonnées du projet de loi C-248 chevauchent-elles les infrastructures municipales existantes, les conduites d'égout, les conduites d'eau, et cetera — ce que, encore une fois, je comprends tout à fait — et cela posera-t-il des difficultés? À ce sujet, vous avez fait référence aux infrastructures souterraines. Y a-t-il autre chose que le comité devrait savoir au sujet des activités qui se produisent actuellement sur les terres incluses dans le projet de loi, par exemple, y a-t-il des entreprises ou des sociétés privées qui détiennent des droits d'exploitation du sous-sol?

M. Campbell : Oui. Il est certain que nous pouvons communiquer au Sénat les coordonnées de ce qui se trouve dans la zone à l'étude.

Par rapport aux deux autres questions, certainement, en ce qui concerne les droits d'exploitation du sous-sol, selon notre étude de la proposition, il y aurait des droits d'exploitation du sous-sol qui seraient violés pour Sel Windsor, par exemple, et je ne sais pas si on a communiqué avec l'entreprise dans le cadre du processus d'initiative parlementaire. Mais il est certain que la Loi sur les parcs nationaux du Canada comporte des obligations fermes concernant le sous-sol afin de garantir qu'aucune extraction minière ne se fait au milieu de parcs de l'ensemble du pays.

La sénatrice Sorensen : C'est mal vu.

M. Campbell : Exact. Nous voulons pouvoir faire appliquer cette disposition, et il faudrait donc avoir ces discussions avec Sel Windsor. Ce serait l'un des éléments à prendre en considération si les droits d'exploitation du sous-sol étaient inclus.

L'autre, ce sont bien sûr les infrastructures municipales qui traversent le parc. À l'heure actuelle, nous n'avons pas une cartographie complète de toutes les infrastructures municipales souterraines qui le traverseront, mais nous l'aurons dès qu'il y a une feuille de route. Comme vous le savez bien, madame la sénatrice, il est étrange au Canada qu'il n'y ait pas de canalisations souterraines sous les routes ou les trottoirs, comme vous le savez.

Senator Sorensen: Thanks very much. Going back to the concerns around the coordinates, after this bill passed through the committee in the House of Commons, I think I was correct that it was Natural Resources Canada who completed surveys indicating that the coordinates of Bill C-248 include some privately owned lands. What impact would this have on an affected land owner? I use a very strong word — is this, in fact, expropriation? The coordinates within the bill also include provincial and municipal, which are at various stages of negotiation. Have any of these lands been signed over?

Mr. Hallman: The senator is correct that Natural Resources Canada does our work with coordinates. In terms of the question about provincial and municipal, no, they have not been signed over yet.

We are, as the previous witness indicated, in various stages of negotiation and discussion, but we have not completed them yet. In Parks Canada's normal process, including the process contemplated for this park, we would resolve those issues prior to designating the park and certainly before legislation, because we don't want to create jurisdictional or constitutional risk.

Senator Sorensen: Thanks very much. Have you had the opportunity to see the letter by MPP Dowie?

Mr. Hallman: I have. We received a copy from the officials.

Senator Sorensen: Thank you.

Senator White: We have been hearing about the ecological importance of protecting these lands, including the rich biodiversity as well as a number of endangered species. In your experience, how does the assessment compare with other national parks, especially urban national parks? I'm trying to get a comparative understanding of the area and the urgency around protecting it.

Mr. Hallman: That's a good question. The standard of care and standard of protection will be the same regardless of what instrument is used for a national urban park in Windsor. The species in Rouge National Urban Park enjoy the same level of protection for species at risk as any lands in Canada. As a senator mentioned earlier, the law of the land, the Species at Risk Act, applies everywhere. It is not because you are a national park, urban park or municipal park that your species are protected.

That said, the quotes attributed to the minister and to one of our vice-presidents in the earlier session are correct: There is the highest standard of protection for lands that go into a national urban park, but that standard of protection includes extinguishing

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup. Pour revenir aux préoccupations concernant les coordonnées, après l'adoption du projet de loi par le comité à la Chambre des communes, je pense que j'avais raison de dire que c'est Ressources naturelles Canada qui a effectué les relevés selon lesquels les coordonnées du projet de loi C-248 comprenaient quelques terres privées. Quelle incidence cela aurait-il sur le propriétaire foncier touché? J'utilise un mot très fort: s'agit-il en fait d'expropriation? Les coordonnées dans le projet de loi comprennent également des terres provinciales et municipales, qui en sont à diverses étapes de négociation. Y a-t-il eu des ententes signées par rapport à ces terres?

M. Hallman : La sénatrice a raison de dire que Ressources naturelles Canada fait notre travail avec les coordonnées. Pour ce qui est de la question concernant les terres provinciales et municipales, non, aucune entente n'a encore été signée.

Comme le témoin précédent l'a mentionné, nous en sommes à diverses étapes de négociation et de discussion, mais elles ne sont pas encore terminées. Dans le cours normal du processus de Parcs Canada, y compris le processus envisagé pour ce parc, nous réglerions ces questions avant de désigner le parc et certainement avant l'adoption de la loi, parce que nous ne voulons pas créer de risque sur le plan des compétences ou de la Constitution.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup. Avez-vous eu l'occasion de voir la lettre du député provincial Dowie?

M. Hallman : Oui. Les représentants nous en ont fourni une copie.

La sénatrice Sorensen : Merci.

La sénatrice White : Nous avons entendu parler de l'importance écologique de protéger ces terres, y compris la riche biodiversité ainsi qu'un certain nombre d'espèces menacées. D'après votre expérience, comment l'évaluation se compare-t-elle à celle d'autres parcs nationaux, en particulier les parcs nationaux urbains? J'essaie d'obtenir une compréhension comparative de la région et de l'urgence pour la protéger.

M. Hallman : C'est une bonne question. La norme de soin et la norme de protection seront la même, peu importe l'instrument utilisé pour un parc urbain national à Windsor. Les espèces du parc urbain national de la Rouge bénéficient du même niveau de protection que les espèces en péril de toutes terres au Canada. Comme une sénatrice en a parlé plus tôt, la loi applicable, la Loi sur les espèces en péril, s'applique partout. Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un parc national, d'un parc urbain ou d'un parc municipal que les espèces sont protégées.

Cela dit, les citations attribuées au ministre et à l'un de nos vice-présidents dans la séance précédente sont justes : il s'agit de la norme de protection la plus élevée pour les terres concernant un parc urbain national, mais cette norme de protection inclut

different rights. If there are subsurface rights, they have to be extinguished, bought out or expropriated before they go into the Canada National Parks Act. There is no way to have that done unless the legislation is changed.

Additionally, there is no ability for the minister or superintendent to provide easements that might be required in an urban area.

The policy is intended to conserve nature, connect people to nature and to work with Indigenous partners. If a park is established or designated under the policy, it will continue to enjoy and benefit from all the legal protections that are there, such as the provincial laws, municipal bylaws, et cetera. We can work later to do the legislation.

To digress just a moment, chair, if we did this the way we normally do business — and the previous witness is correct that time is of the essence — and to the senator's question, time is of the essence — if we did this the way we normally do, we would do a policy, then legislation and then we would start looking at which areas we want to protect. At this time, we're kind of trying to do all three at the same time, and that's what the government gave us the latitude to do. While we're negotiating with municipalities as to what it might look like to have urban parks across the country that satisfy a variety of models that allow Indigenous partners to participate and be active partners. Even as we do that, we have a policy that will be released imminently that will give direction on how to manage a national urban park. We are also contemplating various legislative frameworks that would provide legal protections. In the meantime, if we designated an urban park today, they would still enjoy those protections, including species at risk.

Senator White: May I get clarity on that? I understand the protection mechanisms that kick in once we make it, but the assessment that you have done to reach the point that something needs to be protected, how is that compared to the assessments you have done to other urban parks?

Caroline MacIntosh, Executive Director, Protected Areas Establishment, Parks Canada: The National Urban Parks program just launched in 2021. We currently have six projects across the country. The first phase of the pre-feasibility assessment that we do once we decide that the proposed park likely meets the fundamental program objectives, we launch a series of studies. Part of those are natural heritage assessments that look at the full extent of species at risk in the area, critical habitat, and the characterization of the whole topography and

l'abolition de différents droits. S'il existe des droits d'exploitation du sous-sol, ils doivent être abolis, rachetés ou expropriés avant d'être intégrés dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Il n'y a aucun moyen de le faire à moins de modifier la loi.

De plus, il n'est pas possible pour le ministre ou le surintendant de fournir les servitudes qui pourraient être exigées dans une aire urbaine.

La politique vise à conserver la nature, à rapprocher les gens de la nature et à travailler avec les partenaires autochtones. Si un parc est établi ou désigné en vertu de la politique, il continuera de profiter et de bénéficier de toutes les protections légales qui existent, comme les lois provinciales, les règlements municipaux, et cetera. Nous pouvons nous occuper plus tard de la législation.

Pour m'écarter un peu du sujet un instant, monsieur le président, si nous procédions de la manière dont nous le faisons habituellement — et le témoin précédent a raison de dire que le temps est compté — et pour répondre à la question de la sénatrice, le temps est compté —, si nous procédions de la manière dont nous le faisons habituellement, nous établirions une politique, puis une loi, puis nous commencerions à regarder quelles zones nous voulons protéger. À l'heure actuelle, nous essayons de protéger toutes les trois en même temps, et c'est ce que le gouvernement nous a donné la souplesse de faire, pendant que nous négocions avec des municipalités concernant ce à quoi ressemblerait un pays doté de parcs urbains qui répondent à un éventail de modèles permettant aux partenaires autochtones de participer et d'être des partenaires actifs. Au moment même où nous faisons cela, nous avons une politique qui sera diffusée sous peu et nous fournira une orientation concernant la façon de gérer un parc urbain national. Nous envisageons également divers cadres législatifs qui fourniraient des protections légales. Entretemps, si nous désignons aujourd'hui un parc urbain, ces parcs bénéficieraient tout de même de ces protections, notamment en ce qui concerne les espèces en péril.

La sénatrice White : Puis-je obtenir des précisions à ce sujet? Je comprends les mécanismes de protection qui entrent en vigueur lorsque nous les définissons, mais en ce qui concerne l'évaluation que vous avez réalisée pour arriver au moment où quelque chose doit être protégé, comment peut-on la comparer aux évaluations faites pour d'autres parcs urbains?

Caroline MacIntosh, directrice exécutive, Établissement des aires protégées, Parcs Canada : Le Programme des parcs urbains nationaux a été lancé en 2021. Nous avons actuellement six projets dans l'ensemble du pays. Dans le cadre de la première phase de notre évaluation de préféabilité, une fois que nous décidons que le parc proposé répond vraisemblablement aux objectifs fondamentaux du programme, nous lançons une série d'études, notamment des évaluations du patrimoine naturel qui examinent l'ensemble des espèces en péril dans la région,

geography so that we know where the wetlands and sensitivities are. In addition, we're also doing the land assessments — who owns the land, what the features of the land are — different aspects to that.

All of those studies have been completed as part of the pre-feasibility study. We know from that — even as MP Masse described — this is an area that is very rich in ecological value and represents some of the last vestiges of the tall-grass prairies, for example, and is worth protecting.

The key thing we want to do now is to bring it all together — all the pieces and parcels of land — and start working. Within the urban park context is a nature conservation strategy that would actually be part of the designation agreement that we would put in place. There would have to be commitments from all of the partners to support conservation of nature. That is one of the three pillars of the whole program.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Here we have two parallel operations conducted by two organizations that are not talking to each other.

Here's my question. Why aren't you trying to approach Mr. Masse to help him with his site scouting? There's no contradiction here. This bill can be passed and then you can administratively expand the park.

Some of the work was done during the consultations.

As you know, a bill carries more weight than a regulation followed by Parks Canada. Given that you're the main organization responsible for parks, why not combine your efforts and say that this bill can help?

I'll give you an example. We were completely flabbergasted a few days ago when the CRTC told us it was pleased to see a private member's bill that would force them to deal with customers who receive Internet bundles and are completely lost.

Sometimes bills can speed things up. So, is it possible for you to reach out?

[*English*]

Mr. Hallman: Thank you for the question.

First, I want to say that I admire and respect the vision that this private member's bill seeks to bring forward. At the same time, as a professional public servant, we work with and serve

l'habitat essentiel et la caractérisation de toute la topographie et la géographie afin que nous sachions où se trouvent les zones humides et quelles sont les sensibilités. En outre, nous effectuons également des évaluations des terrains — à qui appartient le terrain, quelles sont ses caractéristiques — à l'égard de différents aspects.

Toutes ces études ont été réalisées dans le cadre de l'étude de préféabilité. Nous savons ainsi — comme l'a décrit le député Masse — qu'il s'agit d'une région à très riche valeur écologique et qui représente certains des derniers vestiges des prairies à herbes hautes, par exemple, et qui mérite d'être protégée.

La chose essentielle que nous voulons faire maintenant est de rassembler tout cela — toutes les étendues et parcelles de terrain — et de commencer à travailler. Dans le contexte des parcs urbains, il existe une stratégie de conservation de la nature qui ferait partie en réalité de l'accord de désignation que nous mettrions en place. Il faudrait des engagements de la part de tous les partenaires pour soutenir la conservation de la nature. C'est l'un des trois piliers de l'ensemble du programme.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Nous avons ici deux opérations qui se font en parallèle par deux organisations qui ne se parlent pas.

Ma question est la suivante. Pourquoi ne tentez-vous pas d'approcher M. Masse pour l'aider à faire ses repérages? Au fond, rien n'est contradictoire. Ce projet de loi peut être adopté et vous pouvez ensuite agrandir le parc de façon administrative.

Il y a quand même une partie du travail qui a été faite lors des consultations.

Comme vous le savez, un projet de loi a davantage de force qu'une réglementation suivie par Parcs Canada. Étant donné que vous êtes la principale organisation qui s'occupe des parcs, pourquoi ne pas réconcilier vos efforts et dire que ce projet de loi peut nous aider?

Je vous donne un exemple. Nous avons été complètement ébahis, il y a quelques jours, quand le CRTC nous a dit qu'il était satisfait de voir un projet de loi d'intérêt privé qui allait les obliger à s'occuper des clients qui reçoivent des forfaits Internet et qui sont complètement perdus.

Parfois, les projets de loi peuvent accélérer les choses. Donc, est-ce possible pour vous de tendre la main?

[*Traduction*]

M. Hallman : Merci de la question.

Tout d'abord, je tiens à dire que j'admire et je respecte la vision que ce projet de loi d'initiative parlementaire cherche à mettre de l'avant. Par ailleurs, en tant que fonctionnaires

the government and Parliament. I respect there is a parallel process brought forward legitimately through a private member's bill and it is that member's prerogative to pursue that.

That said, we are, and we are always, happy to work with willing partners and anyone who has a view on this. We are continuing to work through our process, but we are also supporting the minister and parliamentarians through this private member's bill process as well. We will continue to give our fearless advice, at the end of the day, as the previous witness implied, we will loyally implement whatever it is that Parliament says.

In the meantime, our advice has been since day one, and continues today, that there are some challenges that ought to be addressed prior to the passing of any legislation, including the legislation that we would contemplate bringing forward in the future — and we do plan on having legislation in the future.

But as I said, we're trying to build the plane, paint it and fly it all at the same time, because we believe that time is of the essence. Our partners are saying the same thing.

Senator Miville-Dechêne: But if time is of the essence, this bill will pass before yours, if it goes through the Senate, so why not take advantage of this first assurance and build upon it?

Mr. Hallman: That's a fair point you raise. My role right now is to provide the best advice to parliamentarians to support you in making your decisions about the disposition of this legislation. The advice we have provided in terms of protected areas establishment and the types of things that need to be completed prior to the passage of any legislation or the coming into force for any legislation or any protected area, not just this one.

Senator Arnot: You have identified a number of challenges that you believe ought to be addressed. We all agree that time is of the essence for a variety of reasons, as has already been explained. If this bill goes forward, even with some amendments to improve it, is there not still a significant risk of an extended delay due to a high probability of litigation by various stakeholders that might have concerns? That's my first question.

Second, you talked about the Three Fires Council being consulted. Does that include the Walpole Island First Nation and Caldwell First Nation? How many groups of Indigenous peoples have you consulted? Are there any Indigenous groups or people who have not been consulted in your process? Tell me about that. I need to know the extent of your consultation with Indigenous people.

professionnels, nous servons le gouvernement et le Parlement et collaborons avec eux. Je respecte l'existence d'un processus parallèle légitimement mis en œuvre par un projet de loi d'initiative parlementaire et le fait que c'est la prérogative du député de poursuivre dans cette voie.

Cela dit, nous sommes toujours heureux de travailler avec des partenaires intéressés et avec toute personne ayant un point de vue à ce sujet. Nous poursuivons notre processus, mais nous soutenons également le ministre et les parlementaires dans le cadre de ce processus de projet de loi d'initiative parlementaire. Nous continuerons de donner nos conseils avec franchise et, finalement, comme le témoin précédent l'a laissé entendre, nous mettrons loyalement en œuvre tout ce que dira le Parlement.

Entretemps, nous sommes d'avis depuis le premier jour, et encore aujourd'hui, qu'il faut aborder certaines difficultés avant l'adoption de toute loi, y compris celles que nous envisagerions de présenter à l'avenir — et nous prévoyons avoir une loi qui s'appliquera à l'avenir.

Toutefois, comme je l'ai dit, nous essayons de construire l'avion, de le peindre et de le faire voler en même temps, car nous pensons que le temps presse. Nos partenaires disent la même chose.

La sénatrice Miville-Dechêne : Mais si le temps presse, ce projet de loi sera adopté avant le vôtre, s'il passe par le Sénat, alors pourquoi ne pas profiter de cette première assurance et miser sur lui?

M. Hallman : Vous faites valoir un bon argument. Mon rôle en ce moment est de fournir les meilleurs conseils aux parlementaires pour vous aider à prendre vos décisions au sujet de l'étude du projet de loi. Les conseils que nous avons fournis ont trait à la création d'aires protégées et à ce qui doit être accompli avant l'adoption ou l'entrée en vigueur de toute loi ou de toute aire protégée, pas seulement le présent projet de loi.

Le sénateur Arnot : Vous avez relevé un certain nombre de difficultés qui, selon vous, devraient être abordées. Nous sommes tous d'accord sur le fait que le temps presse pour diverses raisons, comme cela a déjà été expliqué. Si le projet de loi allait de l'avant, même avec quelques amendements pour l'améliorer, n'y a-t-il pas encore un risque important de retard prolongé en raison d'une forte probabilité de litiges de la part de divers intervenants qui pourraient avoir des inquiétudes? C'est ma première question.

Ma deuxième question concerne la consultation menée auprès de la Confédération Three Fires dont vous avez parlé. Cette consultation inclut-elle la Première Nation de Walpole Island et la Première Nation de Caldwell? Combien de groupes autochtones avez-vous consultés? Y a-t-il des groupes ou des personnes autochtones qui n'ont pas été consultés dans le cadre de votre processus? J'aimerais vous entendre à ce sujet. J'ai

Mr. Hallman: Chair, in terms of the senator's first question about risk, I would agree that if we do not take the time and care to identify potential private land interests and subsurface interests, et cetera, we do risk interminable delays due to legal actions — and potentially even constitutional ones — from provinces and municipalities. That's why, in our process, we are right now working on identifying those so that we don't include any of those interests within the park — as we never do. We don't want them in there, and they won't want to be in there. That is our understanding. We seek to make sure we will be judicially resilient and constitutionally sound by addressing these issues prior to the passage of legislation, and that remains my fearless advice.

On the Indigenous question, you are quite correct, senator, in identifying that there are other Indigenous parties. We are engaging them all. I don't know the extent to which the private member's bill process has them all on board because I'm not a participant in that.

I can tell you that from where Parks Canada sits, we are at varying degrees of agreement with our Indigenous partners. We have a relationship agreement with Caldwell First Nation, and we are in discussions with others.

Perhaps I might turn to my colleague, Ms. MacIntosh, to speak more directly to your question about where we are at.

Ms. MacIntosh: Specifically, we have approached all members of the Three Fires Council. A total of seven nations have been approached. Of those, three have responded to us and are now sitting on our partner committee. That includes Caldwell First Nation, Walpole Island First Nation and Chippewas of the Thames First Nation.

I want to note that we work on protected areas establishments across the country, and we respect the rights of First Nations and Indigenous partners to speak for themselves. Only in the cases where there is a very clear agreement among those nations to have one represent the others do we work with only one partner. That is the case in some places. It is a very normal practice. We do not have that in this case. At this time, all three who are with us at the partner table are acting in their own right.

Senator McCallum: Thank you for your presentation.

besoin de connaître l'étendue de vos consultations auprès des peuples autochtones.

M. Hallman : Monsieur le président, en ce qui concerne la première question du sénateur à propos du risque, je conviens que, si nous ne prenons pas le temps et le soin de déterminer les droits fonciers privés et les droits sur le sous-sol potentiels, et cetera, nous risquons des retards interminables en raison de poursuites judiciaires — et potentiellement même sur le plan constitutionnel — de la part des provinces et des municipalités. C'est pourquoi, dans notre processus, nous travaillons actuellement à les déterminer afin de n'inclure aucun de ces droits dans le parc — comme d'habitude. Nous ne voulons pas y retrouver de tels droits, et ils ne le voudront pas non plus. C'est ce que nous pensons. Nous veillerons à être résilients sur le plan judiciaire et constitutionnellement solides en abordant ces questions avant l'adoption du projet de loi, et cela demeure mon conseil donné en toute franchise.

En ce qui concerne les Autochtones, vous avez tout à fait raison, sénateur, de dire qu'il existe d'autres parties autochtones. Nous les mobilisons toutes. Je ne sais pas dans quelle mesure elles participent toutes au processus de projet de loi d'initiative parlementaire, car je n'y participe pas moi-même.

Du point de vue de Parcs Canada, je peux vous dire que nous sommes d'accord, à divers degrés, avec nos partenaires autochtones. Nous avons un accord de relations avec la Première Nation de Caldwell et nous sommes en pourparlers avec d'autres.

Je pourrais peut-être me tourner vers ma collègue, Mme MacIntosh, qui répondra plus directement à votre question sur la situation actuelle.

Mme MacIntosh : Plus précisément, nous avons fait des démarches auprès de tous les membres de la Confédération Three Fires. Au total, nous avons pris contact avec sept nations; trois nous ont répondu, et elles siègent désormais à notre comité de partenaires. Il s'agit de la Première Nation de Caldwell, la Première Nation de Walpole Island et la Première Nation des Chippewas de la Thames.

Je tiens à souligner que nous travaillons à la création d'aires protégées partout au pays et que nous respectons le droit des Premières Nations et des partenaires autochtones de parler en leur propre nom. Ce n'est que lorsqu'il existe un accord très clair entre ces Premières Nations pour que l'une représente les autres que nous travaillons avec un seul partenaire. C'est le cas à certains endroits. La pratique est tout à fait normale. Nous n'avons pas cela dans ce cas-ci. À l'heure actuelle, les trois Premières Nations qui sont avec nous à la table des partenaires agissent en leur propre nom.

La sénatrice McCallum : Merci de votre exposé.

In the brief, it says that Parks Canada worked with Natural Resources Canada to extensively examine the coordinates of Bill C-248 and confirmed that six privately owned parcels of land are fully within the bill's coordinates and 10 privately owned parcels are affected by the quality of the legal description to describe the boundary of the park. Have you given this information to MP Masse for him to make the correction to the bill?

My other question is this: As a First Nations person, if two groups came to me with different ways of dealing with the park, I would be so mixed up. MP Masse has said that he has consulted with them, but you are saying that there wasn't adequate, fulsome engagement and consultation with rights-holding First Nations. Did they tell you that? Do these Indigenous groups you are talking about include the Métis Nation of Ontario and other non-rights holders?

Mr. Hallman: I will address the Indigenous question first. My understanding from the member and his testimony is that he has dealt primarily with Caldwell. There are others that Parks Canada, as a representative of the Crown, does need to deal with. I would just say — again — that I admire and appreciate the work of the member, but even if he felt he had all First Nations on board, the Crown cannot delegate the work required to ensure the honour of the Crown, and we would still need to do that. I can tell you that we are not there.

To the question, no, the Métis are not involved in this.

I will turn to my colleague Andrew Campbell for the Natural Resources Canada, or NRCan, question about the lands.

Mr. Campbell: There are a couple of pieces on that question, chair, to the senator.

In testimony before the House parliamentary committee, we certainly raised the fact that we believed there would be a high probability and that NRCan was, in fact, the organization to go and seek. As good as our colleagues are at the Library of Parliament, it is really Natural Resources Canada that have that type of expertise. The same information we had received would be available to the member of parliament. It is why the boundaries of what is proposed by Parks Canada would be different than the boundaries being proposed by the private member's bill.

Senator Galvez: That phrase "time is of the essence" has been pronounced 13 times this morning. I also find that there is potential for us to work together. If time is of the essence, the fact that we are working separately is really frustrating.

Dans le mémoire, il est indiqué que Parcs Canada a collaboré avec Ressources naturelles Canada pour examiner en profondeur l'aire délimitée par les coordonnées indiquées dans le projet de loi C-248 et a confirmé que six parcelles privées sont entièrement incluses dans les coordonnées du projet de loi et que dix parcelles privées sont affectées par la qualité de la description légale pour décrire les limites du parc. Avez-vous donné cette information au député Masse pour qu'il apporte la correction au projet de loi?

Mon autre question est la suivante : en tant que membre des Premières Nations, si deux groupes me proposaient des façons différentes de s'occuper du parc, je serais complètement confuse. Le député Masse a déclaré qu'il les avait consultées, mais vous dites qu'il n'y a pas eu de mobilisation ni de consultations adéquates, pleines et entières des Premières Nations détentrices de droits. Elles vous l'ont dit? Ces groupes autochtones dont vous parlez incluent-ils la Nation métisse de l'Ontario et d'autres Premières Nations non détentrices de droits?

M. Hallman : Je vais d'abord aborder la question concernant les Premières Nations. D'après ce que j'ai compris du député et de son témoignage, il s'est principalement occupé de la Première Nation de Caldwell. Il y en a d'autres avec lesquelles Parcs Canada, en tant que représentant de la Couronne, doit traiter. Je dirais simplement — encore une fois — que j'admire et j'apprécie le travail du député, mais même s'il avait l'impression d'avoir obtenu l'adhésion de toutes les Premières Nations, la Couronne ne peut pas déléguer le travail requis pour assurer l'honneur de la Couronne, et nous devons le faire quand même. Je peux vous dire que nous n'en sommes pas là.

Donc, pour répondre à la question, non, les Métis ne sont pas concernés.

Je vais m'adresser à mon collègue Andrew Campbell, de Ressources naturelles Canada, ou RNCAN, pour la question au sujet des terrains.

M. Campbell : Il y a quelques éléments dans cette question, monsieur le président, pour la sénatrice.

Lors de notre témoignage devant le comité parlementaire de la Chambre, nous avons certainement souligné que, à notre avis, la probabilité était élevée et que RNCAN était, en fait, l'organisation à laquelle il fallait s'adresser. Si bons que soient nos collègues de la Bibliothèque du Parlement, c'est vraiment Ressources naturelles Canada qui possède ce type d'expertise. Les renseignements mêmes que nous avons reçus étaient à la disposition du député. C'est pourquoi les limites proposées par Parcs Canada seraient différentes de celles proposées dans le projet de loi d'initiative parlementaire.

La sénatrice Galvez : L'expression « le temps presse » a été prononcée 13 fois ce matin. Je suis également d'avis qu'il existe une possibilité de travailler ensemble. Si le temps presse, le fait que nous travaillions séparément est vraiment frustrant.

You are saying that, under your process based on just one single park — which is the Rouge National Urban Park, because that is the only one you have — you think that by next spring, you will be able to declare Ojibway Park an urban park. That's what I heard — that by next spring, you will be ready. However, you have six projects in total. Have you assigned a priority to these projects? In which position is Ojibway Park?

Mr. Hallman: Thank you for the question, chair. We are working toward having the park designated under existing authority in 2025. I don't know the exact date because we are working with our partners, but 2025 is correct.

Senator Galvez: You are working on other parks. Did you assign priority?

Mr. Hallman: We have different teams working on all the different ones. This one has come to the fore and has taken some public attention because of the private member's bill. However, the others are all proceeding as well, and there are others that are likely to proceed very soon.

Windsor was made a priority by the government in the budget, so we continue to work on that. But as senators may be aware, chair, we also have projects going on in the Greater Victoria area, Edmonton, the Saskatoon area, Halifax —

Senator Galvez: With respect to the potential of private lands or provincial land, you solved that problem in the Rouge National Urban Park.

Mr. Hallman: I'm sorry, I'm not hearing.

Senator Galvez: With respect to the potential private ownership —

Mr. Campbell: I can answer that question.

Senator Galvez: With respect to the private ownership, you solved that problem when you created the Rouge National Urban Park with a clause that says the Governor-in-Council may make regulations respecting the removal of private property and the disposal of abandoned property. So you have a solution for —

Mr. Campbell: In the Rouge National Urban Park Act.

Senator Galvez: But you are very creative. So you will find one for —

Mr. Campbell: The reason that the Rouge National Urban Park Act was, in fact, created was because you would have to start slicing and dicing things out of the Canada National Parks Act in order to be able to affect the types of things you need

Vous dites que, dans le cadre de votre processus qui repose sur un seul parc — soit le parc urbain national de la Rouge, parce que c'est le seul que vous avez —, vous pensez que, d'ici le printemps prochain, vous pourrez annoncer le parc urbain national Ojibway. C'est ce que j'ai entendu : au printemps prochain, vous serez prêts. Cependant, vous avez six projets au total. Avez-vous attribué une priorité à ces projets? Quelle place occupe le parc Ojibway?

M. Hallman : Merci de la question, monsieur le président. Nous travaillons afin que le parc soit désigné sous l'autorité existante en 2025. Je ne connais pas la date exacte car nous travaillons avec des partenaires, mais 2025 est la bonne année.

La sénatrice Galvez : Vous travaillez sur d'autres parcs. Avez-vous attribué une priorité?

M. Hallman : Nous avons différentes équipes qui travaillent sur les différents parcs. Celui-ci est passé au premier plan et a retenu l'attention du public en raison du projet de loi d'initiative parlementaire. Cependant, en ce qui concerne les autres parcs, les choses progressent aussi, et on passera probablement à d'autres très bientôt.

Le gouvernement a fait de Windsor une priorité dans le budget, alors nous continuons d'y travailler. Mais comme les sénateurs le savent peut-être, monsieur le président, nous avons également des projets en cours dans la région du Grand Victoria, à Edmonton, dans la région de Saskatoon, à Halifax...

La sénatrice Galvez : En ce qui concerne la possibilité de terres privées ou provinciales, vous avez résolu ce problème dans le parc urbain national de la Rouge.

M. Hallman : Je suis désolé, je n'entends pas.

La sénatrice Galvez : En ce qui concerne la propriété privée potentielle...

M. Campbell : Je peux répondre à cette question.

La sénatrice Galvez : En ce qui concerne la propriété privée, vous avez résolu ce problème lorsque vous avez créé le parc urbain national de la Rouge avec une disposition selon laquelle le gouverneur en conseil peut prendre des règlements concernant l'enlèvement de biens privés et la disposition de biens abandonnés. Vous avez donc une solution pour...

M. Campbell : Dans la Loi sur le parc urbain national de la Rouge.

La sénatrice Galvez : Mais vous êtes très créatifs. Vous en trouverez donc une pour...

M. Campbell : La raison pour laquelle la Loi sur le parc urbain national de la Rouge a été créée, c'est parce qu'il faudrait commencer à retirer des éléments de la Loi sur les parcs nationaux du Canada afin de pouvoir influencer sur le genre de

within an urban environment. We would need to deal with subsurface rights and slice that out of the National Parks Act.

One of the thoughts by parliamentarians at the time of the passing of the Rouge National Urban Park Act was that you don't want to slice and dice and make Swiss cheese out of the National Parks Act. Therefore, it was better to make a separate act.

Senator Galvez: Here is my very last question. This bill from MP Masse — who knows the place much better than you because you are still in the process of gathering information. He lives there. It is his constituency, so he knows the people.

If we say that if by the end of spring, and we say April 30, or whatever, you haven't gotten to that, then this law has to be implemented, or the other way around. MP Masse's bill could be implemented, unless Parks Canada, by April 30, has gone through the whole process.

Ms. MacIntosh: Thank you. To clarify, we have local project teams on the ground, and the Point Pelee field unit is in close proximity to the location of this park. We have national parks' staff who are very comfortable with both the local geography as well as all of the Parks Canada mechanisms and processes, and they understand clearly what the implications would be of having an urban park under the Canada National Parks Act, speaking to the challenges that we have raised here.

As Mr. Hallman pointed out in his opening speech, we have actually been able to advance key components of the work. We have transferred Ojibway Shores from the Windsor Port Authority. It is under protection. There are ways we can go through a stepwise process to begin assembling the lands and hold them under a legally binding agreement that says all of these lands will be for the future. There are opportunities to do that.

One of the challenges that we face right now is the double-track process. Our team on the ground is dealing with a lot of confusion from different partners. Certainty of the process would help us move faster. That would be a key element that would be beneficial to making this accelerate and address the question of "time is of the essence."

The Chair: Let me deal with that question. Let's be clear. If we do nothing from our side, will this park come up and be processed and be constructed in the next couple of years?

choses dont on a besoin au sein d'un environnement urbain. Nous devrions nous occuper des droits sur le sous-sol et les retirer de la Loi sur les parcs nationaux.

L'une des idées des parlementaires au moment de l'adoption de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge était qu'il ne fallait pas retirer à répétition des éléments de la Loi sur les parcs nationaux jusqu'à ce qu'elle ressemble à un gruyère. Il valait donc mieux faire une loi distincte.

La sénatrice Galvez : Voici ma toute dernière question. Ce projet de loi du député Masse... qui connaît beaucoup mieux les lieux que vous parce que vous êtes encore en train de recueillir de l'information. Il habite là-bas. C'est sa circonscription, donc il connaît les gens.

Disons que, si d'ici la fin du printemps, disons le 30 avril ou peu importe, vous n'y êtes pas parvenus, alors cette loi doit être mise en œuvre, ou pas. Le projet de loi du député Masse pourrait être mis en œuvre, à moins que, d'ici le 30 avril, Parcs Canada ait franchi toutes les étapes du processus.

Mme MacIntosh : Merci. Afin de clarifier, il faut mentionner que nous avons des équipes locales de projet sur le terrain, et l'unité de gestion de la Pointe-Pelée se trouve à proximité de ce parc. Le personnel des parcs nationaux est très à l'aise avec la géographie locale ainsi qu'avec tous les mécanismes et processus de Parcs Canada, et il comprend clairement quelles seraient les conséquences de la création d'un parc urbain au titre de la Loi sur les parcs nationaux du Canada pour ce qui est des défis que nous avons soulevés aujourd'hui.

Comme l'a souligné M. Hallman dans sa déclaration liminaire, nous avons été en mesure de faire avancer des éléments clés du travail. Nous avons retiré la responsabilité des terrains d'Ojibway Shores à l'administration du Port de Windsor. Ils sont sous notre protection. Il existe un processus par étapes qui permet de commencer à rassembler les parcelles et à les regrouper dans le cadre d'un accord juridiquement contraignant qui stipule que toutes ces terres seront conservées en vue d'une utilisation future. Il est possible de faire cela.

L'un des défis auxquels nous faisons actuellement face est le processus à deux volets. Notre équipe sur le terrain fait face à une grande confusion de la part des différents partenaires. La certitude liée au processus nous aiderait à avancer plus rapidement. Il s'agirait d'un élément clé qui permettrait d'accélérer le processus et de répondre à la question du temps qui nous est compté.

Le président : Permettez-moi de poser la prochaine question. Soyons clairs. Si nous ne faisons rien de notre côté, ce parc verra-t-il le jour, y aura-t-il un processus qui permettra de l'aménager au cours des deux prochaines années?

Mr. Hallman: I do not want to speak to hypotheticals. Obviously, what I can tell you is that the Parks Canada process is working toward designating, under existing authorities, policies, legal protections in 2025. If there is legislation, we will deal with that because we serve Parliament. I will stop there, chair.

The Chair: If there is no legislation, does the park get constructed?

Mr. Hallman: Yes, under policy.

The Chair: With your 2025 deadline?

Mr. Hallman: Yes.

The Chair: The other question that I have for you: Say you have a troublemaker who owns a piece of land, maybe insignificant if you wish, but he is waiting for you because he wants to be expropriated and there is nothing that motivates him other than a lot of cash. What do you do? I mean, we are here for five years, six years now. We did not get the approval. He does not cooperate and you are going to expropriate, probably. What is the choice there? How do you avoid getting stuck against the wall because we do not have a certain agreement in place?

Mr. Hallman: It is a great question, chair, and my answer would be this: We designed the boundary with our partners to ensure that we don't have private lands in it, and we draw out the boundaries so that there aren't private lands in there.

The Chair: Wishful thinking. What happens to this person who owns the land and does not cooperate? Does the whole thing get put on hold, or will you proceed with expropriation with values to be determined by the courts, if you wish?

Mr. Campbell: Yes. There would be a remedy, Mr. Chair. The courts would be one of the remedies.

You could also come back and one of the remedies that they could ask for is the sale of the land. You have brought up an interesting point when you haven't finished negotiations with other levels of government as well, because we would be in the same situation with every other level of government. The boundaries would be established. They would be fixed. There would be no land transfer agreement, so there would be a challenge in negotiation with other levels of government at that point, because they would know exactly — from a federal government's perspective — what we would need to have is a clear title, which is the obligation of the Canada National Parks Act, clear title.

The Chair: Wouldn't your negotiations be augmented if you simply delayed the legal process and allowed time, maybe a year or two, of negotiation?

M. Hallman : Je ne veux pas parler d'hypothèses. Bien évidemment, ce que je peux vous dire, c'est que le processus de Parcs Canada vise à établir, en vertu des pouvoirs existants, des politiques et des protections juridiques en 2025. S'il y a une loi, nous nous y soumettrons parce que nous servons le Parlement. Je m'arrête là, monsieur le président.

Le président : S'il n'y a pas de législation, le parc sera-t-il construit?

M. Hallman : Oui, en vertu d'une politique.

Le président : En respectant votre échéance de 2025?

M. Hallman : Oui.

Le président : J'ai une autre question à vous poser. Supposons que vous ayez un fauteur de troubles qui possède un terrain, peut-être insignifiant si vous voulez, mais qui attend après vous, car il veut être exproprié et que rien ne le motive mis à part beaucoup d'argent. Que faites-vous? Ce que je veux dire, cela fait cinq ou six ans que nous en sommes à ce point. Nous n'avons pas obtenu d'autorisation. Il ne coopère pas et vous allez probablement l'exproprier. Quel choix avez-vous? Comment faites-vous pour éviter de vous retrouver au pied du mur parce qu'il n'y a pas d'accord?

M. Hallman : C'est une excellente question, monsieur le président, et ma réponse est la suivante. Nous avons défini des limites avec nos partenaires pour nous assurer qu'il n'y a pas de terres privées et nous avons tracé les limites pour qu'il n'y ait pas de terres privées dans la zone.

Le président : Vous rêvez en couleur. Qu'arrive-t-il à cette personne qui possède le terrain et qui ne coopère pas? Est-ce que l'affaire est suspendue ou procédez-vous à l'expropriation avec des valeurs déterminées par les tribunaux, en quelque sorte?

M. Campbell : Oui, il y aurait une solution, monsieur le président. Les tribunaux en seraient une.

Vous pourriez également revenir à la charge, et l'une des solutions qu'il pourrait demander serait la vente du terrain. Vous avez soulevé un point intéressant lorsque vous n'avez pas terminé les négociations avec les autres ordres de gouvernement, car ce serait la même chose avec eux. Les limites seraient établies. Elles seraient fixées. Il n'y aurait pas d'accord de cession de terres, ce qui poserait un problème de négociation avec les autres ordres de gouvernement parce qu'ils sauraient exactement — du point de vue du gouvernement fédéral — que ce dont nous avons besoin, c'est d'un titre libre conformément à la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Le président : Les négociations ne seraient-elles pas plus faciles si vous retardiez simplement le processus judiciaire et laissiez du temps, peut-être un ou deux ans à la négociation?

Mr. Campbell: Again, I won't discuss the hypothetical, but negotiations are tougher if you have already set everything in motion.

Senator Sorensen: Thank you very much. I made a speech on this. I have some concerns. We have talked about the lands. We have talked about the Canada National Parks Act not being the right legislation. I will end with another question on Indigenous consultation.

Again, I look at the logistics. The operational logistics are not in this bill. From a practical perspective, who does fire management? Who are the first responders? Who maintains the subsurface infrastructure? Who collects garbage and manages the recycling? Who does the snow removal for access? All of these things need to be discussed, and maybe you could elaborate on the legislation with Rouge and why it is so different when it is an urban park than the Canada National Parks Act.

I thank you for your comments on Indigenous consultation. I am also uneasy around the consultation. In MP Masse's own document that came to us quite some time ago, Chief Duckworth is mentioned several times. Nobody else is. She was a witness, but also in his document he talks about how Chief Duckworth supports the park. I knew about Walpole. I did not know about the other Indigenous, and I am never really sure if I am supposed to say "band" or "nations," but what concerned me was the comment, and frankly I heard it from MP Masse, that Chief Duckworth was speaking on behalf of Walpole. I want clarity that this is not your practice.

Mr. Hallman: Our practice would be that Indigenous communities and leadership identify for us how they wish to be engaged and to whom they wish us to speak and who may speak for them. That is the only way that we operate.

In terms of the senator's questions about some of the municipal types of services, chair, those would be covered under the policy designation agreement that would have to happen before we would declare the park.

To some of the questions that are out there about the lands, the private and the municipal, the provincial, without taking a lot of the honourable senators time, I would just refer us to the letter that we all received from the Province of Ontario. It is clear what their concerns are, the work that they believe remains to be done and the process by which they prefer to work.

M. Campbell : Encore une fois, je ne parlerai pas d'hypothèses, mais les négociations sont plus difficiles si vous avez déjà tout mis en place.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup. J'ai présenté un discours à ce sujet. J'ai quelques préoccupations. Nous avons parlé des terres. Nous avons dit que la Loi sur les parcs nationaux du Canada n'était pas une législation adéquate. Je terminerai par une autre question concernant la consultation des peuples autochtones.

Encore une fois, je me penche sur la logistique. La logistique opérationnelle ne se trouve pas dans ce projet de loi. D'un point de vue pratique, qui s'occupe de la gestion des incendies? Qui sont les premiers intervenants? Qui entretient les infrastructures souterraines? Qui collecte les ordures et gère le recyclage? Qui s'occupe du déneigement pour l'accès? Toutes ces choses doivent faire l'objet de discussions, et vous pourriez peut-être donner des précisions sur la législation relative au parc urbain national de la Rouge et expliquer pourquoi elle est si différente de la Loi sur les parcs nationaux du Canada alors qu'il s'agit d'un parc urbain.

Je vous remercie de vos commentaires sur la consultation des peuples autochtones. Je suis également mal à l'aise en ce qui concerne la consultation. Dans le document de M. Masse, qui nous a été transmis il y a un certain temps, la cheffe Duckworth est mentionnée à plusieurs reprises. Personne d'autre ne l'est. Elle était un témoin, mais dans son document, il mentionne aussi que la cheffe Duckworth soutient le parc. Je connais la bande de Walpole Island. Je ne sais pas en ce qui concerne les autres peuples autochtones, et je ne sais jamais vraiment si je suis censée parler de « bande » ou de « nation », mais ce qui m'a préoccupée, c'est le commentaire, et franchement, je l'ai entendu de la part de M. Masse, selon lequel la cheffe Duckworth parlait au nom de la bande de Walpole. Je tiens à clarifier les choses et à dire que ce n'est pas votre façon de faire.

M. Hallman : Nous avons pour principe de demander aux collectivités et aux dirigeants autochtones de nous indiquer comment ils souhaitent participer et à qui ils souhaitent que nous parlions et qui peut parler en leur nom. C'est la seule façon dont nous fonctionnons.

En ce qui concerne les questions de la sénatrice sur certains types de services municipaux, monsieur le président, ceux-ci seraient couverts par l'accord de désignation qui devrait être conclu avant que nous ne déclarions la création d'un parc.

Pour répondre à certaines des questions concernant les terres, les terres privées, les terres municipales et provinciales, sans vouloir trop accaparer le temps des sénateurs, je soulignerais la lettre que nous avons tous reçue de la province de l'Ontario. Elle présente clairement les préoccupations, le travail qui doit être accompli et le processus auquel les responsables préfèrent avoir recours.

Senator Sorensen: I think we have been emailed this morning a briefing from Parks Canada, which I think is in all of our inboxes as well. I think it had to be translated, and so we got it this morning.

Senator White: I have so many questions, the first of which is: Why are we doing this bill when we can do it under Parks Canada?

I will park that. To pick up on what Senator Arnot started and Senator Sorensen expanded upon, when we are talking about consultation with Indigenous people, you are saying that it is the Indigenous nation, band, community that determines that.

Do you provide support to them to do that? I know it looks like different things for different people, but is there a standard that you have that is not just one chief you are speaking with from a community? Do you have a benchmark, or does the community itself come and say, "We want our elders consulted," and who does the consulting? When we say "consulting in our communities," are you hiring someone in the community to go do that work?

As well, consultation usually happens when we're halfway through the process. At what point did we consult with Indigenous peoples that we actually have the Indigenous knowledge so that we're actually building it from there?

Mr. Hallman: Great questions, and I will turn to Ms. MacIntosh in a moment if I may. However, I would say at the highest level we work with the rights holder and whom they identify as their negotiator.

In all manner of protected areas establishment in recent years, we no longer start from the premise of, "We're from Parks Canada; we're going to create a protected area; how would you, the Indigenous community, like to participate?"

We have inverted that model. Often it is an Indigenous community coming to us, or us going to them, and saying, "We think we might be interested in this. Are you interested? If so, how could we do this together?" In many cases, more and more, how the Indigenous communities could lead this and we support you.

In terms of some of the more detailed questions you asked about how we engage, senator, perhaps I can talk to Ms. MacIntosh.

La sénatrice Sorensen : Je pense que nous avons reçu par courriel ce matin une note d'information de Parcs Canada, qui se trouve également dans toutes nos boîtes de réception. Je pense qu'elle a dû être traduite, et nous l'avons donc reçue ce matin.

La sénatrice White : J'ai énormément de questions à poser, et la première est la suivante. Pourquoi travaillons-nous sur ce projet de loi alors que nous pourrions le faire sous les auspices de Parcs Canada?

Je m'en tiendrai là. Pour revenir à ce que le sénateur Arnot a commencé à dire et que la sénatrice Sorensen a repris, lorsque nous parlons de consultation avec les peuples autochtones, vous dites que c'est la nation, la bande ou la collectivité autochtone qui détermine cela.

Les aidez-vous à le faire? Je sais que les choses semblent différentes d'une personne à l'autre, mais existe-t-il une norme qui ne se limite pas vos consultations au seul chef d'une collectivité? Avez-vous un point de référence ou bien la collectivité elle-même exige-t-elle que ses aînés soient consultés, et qui se charge de la consultation? Lorsque nous parlons de la consultation dans nos collectivités, embauchez-vous quelqu'un de la collectivité pour faire ce travail?

De plus, la consultation survient généralement à la moitié du processus. À quel moment avons-nous consulté les peuples autochtones afin d'établir si nous disposons réellement des connaissances autochtones pour que nous puissions construire à partir de là?

M. Hallman : Ce sont d'excellentes questions et je me tournerai vers Mme MacIntosh si vous me le permettez. Cependant, je dirais qu'au plus haut niveau, nous travaillons avec celui qui détient les droits et la personne qui est désignée comme le négociateur.

Dans presque tout établissement d'aires protégées des dernières années, nous ne partons plus du principe consistant à dire : « nous sommes Parcs Canada, nous allons créer une aire protégée et, comment vous, la collectivité autochtone, souhaitez-vous participer? »

Nous avons inversé ce modèle. Souvent, c'est une collectivité autochtone qui vient vers nous ou c'est nous qui allons vers elle pour dire : « nous pensons que cela pourrait nous intéresser; êtes-vous intéressés? » Si oui, on demande comment faire cela ensemble. Dans de nombreux cas, et de plus en plus, il s'agit de collectivités autochtones qui prennent l'initiative, et nous les soutenons.

Pour ce qui est des questions plus précises que vous avez posées sur la manière dont nous participons, je pourrais peut-être me tourner vers Mme McIntosh.

Ms. MacIntosh: Concerning the general process that we use for establishment projects across the country, we always do a scan to figure out which rights holders are in the area. We work with Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, CIRNAC, to get accurate information from them based upon treaties and rights. We take their expert advice on that.

In Budget 2021, part of the funding toward the \$130 million that we received to set up the national urban parks program was for contribution agreements to all partners. We put extensive funding into that. A lot of Parks Canada's funding in establishment goes to contribution agreements for First Nations who indicate an interest in coming forward to participate in the process. Through the negotiation of the contribution agreement, we work with them to decide who is their nominated designated person. Typically, a chief will sponsor it but we have a government-type official person who will actually sit at our partner committee.

In addition, they work with us to figure out how we do community engagement. Typically in a contribution agreement, the nation will take responsibility for going out to its band members and working with them, or the members of their community, and confirming their interest and discussing any issues. We have all kinds of different arrangements across the country. It is very much driven by the First Nation themselves.

You also mentioned a question about Indigenous knowledge. That forms a part of the studies that we do. We do the traditional environmental knowledge tech studies with them. They bring forward their traditional local knowledge. That becomes part of the body of reports that contribute to the feasibility and sets the parameters and conditions for the negotiation as well.

The Chair: Thank you very much. We're running out of time, so, Senator McCallum, has the last question.

Senator McCallum: Thank you. If Bill C-248 passes in its current form, consultation and cooperation with impacted Indigenous peoples may be required under section 5 of UNDRIP.

To the extent that aspects of the bill intersect with UNDRIP, this would lead to significant delays in this project that are likely to be costly and may impact Canada's path to reconciliation.

Mme MacIntosh : En ce qui concerne le processus général que nous utilisons pour des projets d'aménagement dans le pays, nous procédons toujours à une analyse pour déterminer qui sont les détenteurs de droits dans la région. Nous travaillons avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, RCAANC, pour obtenir des informations précises sur des traités et des droits. Nous tenons compte de leurs conseils d'expert à ce sujet.

Dans le budget de 2021, une partie du financement de 130 millions de dollars que nous avons reçu pour mettre en place le programme de parcs urbains nationaux était destinée à des accords de contribution avec tous les partenaires. Nous y avons consacré des fonds importants. Une grande partie du financement de Parcs Canada pour l'établissement est consacrée aux accords de contribution avec les Premières Nations qui souhaitent participer au processus. Lors de la négociation de l'accord de contribution, nous travaillons avec elles pour établir qui sera la personne désignée. En général, c'est un chef qui parraine cela, mais nous avons aussi un représentant officiel du gouvernement qui siège au comité des partenaires.

De plus, ils travaillent avec nous pour déterminer comment nous mobilisons la collectivité. En règle générale, dans un accord de contribution, la nation est responsable de communiquer avec les membres de sa bande et de travailler avec eux ou avec les membres de sa collectivité et de confirmer les intérêts et de discuter de problèmes éventuels. Il existe toutes sortes d'accords dans l'ensemble du pays. Ce sont les Premières Nations qui les dirigent.

Vous avez également posé une question au sujet des connaissances autochtones. Cela fait partie des études que nous réalisons. Nous réalisons avec eux des études techniques sur les connaissances environnementales traditionnelles. Ils nous font part de leurs connaissances traditionnelles locales. Cela fait partie de l'ensemble des rapports qui contribuent à l'étude de faisabilité et qui définissent les paramètres et les conditions de négociation.

Le président : Merci beaucoup. Nous n'avons plus beaucoup de temps, alors la dernière question revient à la sénatrice McCallum.

La sénatrice McCallum : Merci. Si le projet de loi C-248 est adopté sous sa forme actuelle, la consultation et la coopération avec les peuples autochtones concernés pourraient être exigées au titre de l'article 5 de la DNUDPA.

Si certains aspects du projet de loi recouperont la DNUDPA, cela causerait des retards importants dans le projet qui risquent d'être coûteux et d'avoir des répercussions sur la voie de la réconciliation du Canada.

What are the significant delays that you are speaking about? Have First Nations expressed concern about the private member's bill. You have given them funding. I'm certain that they would use some of that to consult with the private member.

Mr. Hallman: I think the biggest risk is that we work at the speed of trust. It sounds like a cliché, but it is a cliché because it is true. We work at the speed of trust of our willing partners. We don't want to breach that trust. If we do that, we're in trouble in terms of the relationship and in terms of moving forward. It is hard to get that trust back.

As far as more specifics to the senator's question, perhaps I could turn to Ms. MacIntosh.

Ms. MacIntosh: Again, we highly recommend that the nations engaged in the process be invited to the committee — that would be our advice — because we do not speak for them. Parks Canada has been informed that Walpole Island First Nation is not endorsing Bill C-248. We do not have an opinion from Chippewa. We know from the public appearances previously from Chief Duckworth of Caldwell First Nation that she is supportive. We've seen that publicly. The other nations have not weighed in and have not necessarily been responsive to the invitation to the partnership committee.

Mr. Hallman: To clarify, that doesn't mean that they are opposed but we do not know the answer.

Senator McCallum: You did not speak to the significant delays that you are talking about.

Ms. MacIntosh: The risk there is a challenge that comes at a later date. If we go to proceed with the designation of the urban park and the duty to consult obligation is not met, we could face a situation where other First Nations come forward and say, "No, we have not actually inputted into this process."

[Translation]

The Chair: Thank you, everyone. Your contributions will be taken into consideration by senators. I'd like to thank senators and our witnesses for their participation today.

The committee will be hearing from additional witnesses regarding Bill C-248 on Thursday, May 23rd, 2024.

(The meeting is adjourned.)

Quels sont les retards importants dont vous parlez? Les Premières Nations ont-elles fait part de préoccupations au sujet du projet de loi d'initiative parlementaire? Vous leur avez accordé un financement. Je suis certain qu'elles en utiliseraient une partie pour consulter le député.

M. Hallman : Je pense que le plus grand risque est que nous travaillions au rythme de la confiance. Cela ressemble à un cliché, mais c'est effectivement un cliché, car c'est vrai. Nous travaillons au rythme de la confiance qu'ont en nous nos partenaires volontaires. Nous ne voulons pas abuser de cette confiance. Si nous le faisons, nous aurons des problèmes au chapitre des relations et de la progression. Il est difficile de regagner cette confiance.

Pour répondre plus précisément à la question de la sénatrice, je pourrais peut-être céder la parole à Mme McIntosh.

Mme MacIntosh : Encore une fois, nous recommandons vivement que les nations participant au processus soient invitées au comité — cela serait notre conseil — car nous ne voulons pas parler en leur nom. Parcs Canada a été informé que la Première Nation de Walpole Island n'appuie pas le projet de loi C-248. Nous n'avons pas d'avis de la part de celle de Chippewa. Nous savons que la cheffe Duckworth de la Première Nation de Caldwell appuie le projet de loi, car elle a déjà fait des apparitions publiques. Nous l'avons vue publiquement. Les autres nations ne se sont pas exprimées et n'ont pas nécessairement répondu à l'invitation du comité des partenaires.

M. Hallman : Pour clarifier, cela ne signifie pas qu'ils y sont opposés, mais nous ne connaissons pas la réponse.

La sénatrice McCallum : Vous n'avez pas parlé des retards importants que vous avez mentionnés.

Mme MacIntosh : Le risque est qu'une contestation survienne plus tard. Si nous procédons à la désignation du parc urbain et que l'obligation de consulter n'est pas respectée, nous pourrions nous retrouver dans une situation où d'autres Premières Nations se présentent et disent qu'elles n'ont pas participé à ce processus.

[Français]

Le président : Merci à tous. Vos interventions seront prises en compte par les sénateurs. Je remercie les sénateurs et les témoins de leur participation aujourd'hui.

Le comité entendra d'autres témoignages au sujet du projet de loi C-248 le jeudi 23 mai 2024.

(La séance est levée.)